

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLEB, BLIDA 1  
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME I.A.U.B  
DEPARTEMENT PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN (DPAU)  
LABORATOIRE ENVIRONNEMENT ET TECHNOLOGIE POUR L'ARCHITECTURE  
ET LE PATRIMOINE



MEMOIRE DE MASTER  
en  
ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

*Intitulé :*

**La revalorisation des espaces publics pour un  
développement touristique**

*Cas des places de la ville d'Alger*

*Préparé et présenté par :*

bendjar madina

*Sous la Direction de*

Dr. : Necissa Yamina

Année universitaire : 2018-2019

## ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Je certifie sur mon honneur que ce mémoire de master de recherche est mon œuvre personnelle, que toutes les informations et illustrations qu'il contient, si elles ne sont pas mon propre travail, ont été dûment identifiées et référencées ; et que ce travail n'a jamais fait l'objet d'une quelconque autre soutenance auparavant ; et que cet engagement sur l'honneur, qui ne souffre point de prescription, engage ma probité scientifique et ma crédibilité d'universitaire.

*Blida, le 31 OCTOBRE 2018*

*BENDJIAR MADINA*

## *Remerciements*

*Je remercie Dieu tout puissant de m'avoir donné la santé, la volonté et  
La force pour mener ce travail à terme  
Tout d'abord toute ma reconnaissance à madame Nécissa*

*Qui a bien voulu diriger ce travail, qui m'a encouragé et  
M'a aidé dans cette recherche, je ne peux que vous exprimer ma gratitude et  
Mon profond respect.*

*A vous messieurs les membres de jury pour avoir bien voulu examiner ce  
Modeste travail.*

## TABLE DES MATIERES

Engagement sur l'honneur

Remerciements

Table des matières

### PARTIE INTRODUCTIVE :

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| 1-introduction.....              | 08 |
| 2- Problématique.....            | 08 |
| 3- Hypothèse.....                | 09 |
| 4-Objectifs de la recherche..... | 09 |
| 5-méthodologie de travail.....   | 09 |
| 6-La structure du mémoire .....  | 10 |
| 7-Cas d'étude.....               | 11 |

### PARTIE 01 : ETAT DE L'ART

#### CHAPITRE 01 : Notions générales sur le patrimoine

|   |    |
|---|----|
| Introduction.....   | 15 |
| 1- Définition des concepts .....                                      | 15 |
| a- le Patrimoine Culturel.....  | 15 |
| b- le Patrimoine Culturel Urbain.....                                 | 17 |
| c- la ville historique .....  | 18 |
| d- les vides urbains .....  | 18 |
| 2- Les Valeurs du patrimoine.....                                     | 19 |
| 1- Les valeurs du patrimoine culturel urbain .....                    | 19 |
| 2- glissement de la notion de valeur a la signification sociale ..... | 20 |
| 3- Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel urbain.....    | 22 |

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| 4- Revalorisation urbaine ..... | 22 |
| conclusion .....                | 23 |

## **CHAPITRE 02: LA PLACE PUBLIQUE**

|  |    |
|--|----|
| Introduction.....  | 25 |
| 1- Définition de la place publique .....                             | 25 |
| 2- les formes de l espace publique .....                             | 25 |
| 3- l'analyse conceptuelle.....                                       | 29 |
| 3-1- Les espaces publics entre forme et pratique.....                | 29 |
| 3-2- espace et pratique.....   | 30 |
| 3-3-la place publique entre forme/fonction/usage.....                | 31 |
| 4-le rôle de la place publique .....                                 | 32 |
| 4-1- Les fonctions de la place publique .....                        | 32 |
| 4-2- Les phénomènes contemporains relatifs aux places publiques..... | 33 |
| 4-3 – les types des places publiques .....                           | 34 |
| Conclusion.....  | 35 |

## **CHAPITRE 03: Exemples d'études de cas de revalorisation de places publique**

|  |    |
|--|----|
| Introduction.....  | 38 |
| 1- La place Jemâa El-Fna à Marrakech.....                                    | 38 |
| 1-1- Présentation : La place Jemâa El-Fna.....                               | 38 |
| 1-2- Etude de sauvegarde.....  | 39 |
| 1-3 - Plan d'aménagement.....  | 40 |
| 1-4- Revalorisation de la place Jamâa El-Fna dans le plan d'aménagement..... | 40 |

|   |    |
|---|----|
| 2- La place Saint-Jean du Vieux Lyon.....   | 42 |
| 2-1- Présentation.....  | 42 |
| 2-2- Etude de sauvegarde.....   | 42 |
| 2-3- Revalorisation de la place Saint-Jean du Vieux Lyon dans le plan<br>d'aménagement..... | 43 |
| Conclusion .....  | 44 |

## **PARTIE 02:** Site d'intervention .....45

|   |    |
|---|----|
| 1- Etude du lieu .....  | 46 |
| 1.1 Développement urbanistique à travers le processus historique..... | 46 |
| 1.2 Caractère de l'urbain .....                                       | 46 |
| a- Le bâti vernaculaire.....  | 46 |
| b- Le parcellaire haussmannien.....                                   | 46 |

## **CHAPITRE I :** ANALYSE DE LA CASBAH D'ALGER.....47

|   |    |
|---|----|
| 1-Développement urbanistique à travers le processus historique..... | 47 |
| 1-1-Les espaces libres ; jardins et places.....                     | 48 |
| 1-2-Synthèse de l'analyse de la casbah d'Alger .....                | 49 |
| 2. Analyse urbaine.....   | 51 |
| 2-1 Approche Historico-culturelle.....                              | 51 |
| 2-2-Synthèse de l'analyse historico-culturelle.....                 | 57 |
| 3- Analyse typo-morphologique.....                                  | 57 |
| Synthèse de l'analyse typo-morphologique.....                       | 61 |
| 4-approche fonctionnelle.....                                       | 62 |
| a-réseau urbain.....  | 62 |
| b- voies et espace publics.....                                     | 64 |
| c- espace publique.....   | 65 |

|  |           |
|--|-----------|
| Synthèse de l'analyse fonctionnelle.....   | 67        |
| 5-approche sociale.....  | 68        |
| Synthèse de l'analyse sociale.....   | 68        |
| Synthèse de l'analyse.....   | 72        |
| <b>CHAPITRE 2 : La revalorisation de la « place des martyrs » dans le cadre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger.....</b> | <b>73</b> |
| 1- définition du site d'étude.....   | 73        |
| 1.1- présentation de la place des martyrs.....   | 73        |
| 2- aperçu historique de la place des martyrs.....  | 73        |
| 3- les activités de la place .....   | 74        |
| 4 -les découvertes archéologiques.....   | 74        |
| 5-projet sur la place des martyrs.....   | 75        |
| 5-1-reconstruire la place et mettre en valeur les vestiges archéologiques.....   | 75        |
| 5-2-transport .....  | 76        |
| A- les transports routiers pour les voyageurs.....   | 76        |
| b- le transport ferroviaire pour les voyageurs.....  | 76        |
| c- le transport maritime.....  | 77        |
| d- métro d'Alger.....  | 77        |
| 6- synthèse de l'analyse.....  | 78        |
| 6-1- présentation des données conceptuelle concepts /dimensions.....   | 78        |
| 6-2- Présentation des données : l'analyse des aspects (concepts, social, esthétique ; environnemental .....).  | 80        |
| Conclusion.....  | 84        |

## 1-Introduction :

L'histoire de l'humanité est étroitement confondue avec celle des villes, les villes étant l'œuvre des hommes illustrant le mieux, la diversité des cultures, des civilisations et les étapes de leurs « parcours » (LISTOWSKI.H, 1984). La ville est une construction dans l'espace mais sur une vaste échelle et il faut de longues périodes de temps pour la percevoir (LYNCH.K, 1976). Elle n'a jamais été une entité bâtie continue et dense, mais elle a toujours inclus une variété de formes et d'espaces urbains, elle se définit comme étant une composition d'espaces bâtis et non bâtis,

Parmi les composantes de la ville, nous avons les espaces publics qui exercent une fonction essentielle ; îles recréent la vie, le plaisir et la jouissance, que donne un environnement intéressant plein de vitalité et d'animation, lieux de relation et de détente, lieux de circulation et de communication. L'espace libre public est aussi considéré comme le négatif de l'espace bâti, il lui donne sa forme, son caractère et sa pratique. C'est la composante non bâtie de la ville qui constitue un élément primordial au fonctionnement de la ville, c'est un espace qui offre un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains. C'est le lieu des plusieurs pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre, échange ....etc., où l'espace public exprime son rôle social et économique.

On peut aussi définir La place publique comme un espace public non bâti, desservi par des voies, elle est généralement limitée par des bâtiments, dotée d'un traitement du sol minéral, équipée de mobilier urbain ou d'édicules (statue, fontaine, obélisque, etc.). Elle peut être affectée aux piétons et/ou aux véhicules. Elle est souvent un lieu symbolique de la ville puisque elle fait partie de son identité, ainsi que des repères qui aident à la lecture de la ville.

Actuellement, nous avons constaté que La ville devient pauvre de tout espace de repos de cohésion social et d'élément qui configure sa figure urbaine, ces espaces sont réduits généralement en des espaces de circulation et de passage.

## 2- Problématique :

Notre questionnement porte sur le rôle que peuvent jouer les espaces publics dans la Revalorisation du patrimoine bâti pour en faire un lieu vivable, et apprécié. Dans ce

Contexte, la vieille ville d'Alger centre (basse casbah) avec son histoire, sa morphologie et son évolution Urbaine, représente le cœur de notre recherche,



Nous avons choisi les espaces publics et en particulier les places de la basse casbah comme problématique à développer dont l'objectif est afin de mettre en valeur le Patrimoine bâti et améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers.

Questionnement se déclinent comme suit :

- Quel est le rôle que peuvent jouer les places publiques pour la revalorisation du patrimoine bâti ?
- Comment peut-on exploiter ces places ? leurs morphologies peuvent-elles influencer leur exploitation ?

1-Les places publique se caractérisent par leur diversité, elles prennent plusieurs formes et accueillent plusieurs pratiques ; sa morphologie peut-elle influencer son exploitation et son usage, ou bien il y a d'autres facteurs influents ?

2-Les espaces publics : lieux de remise en cohérence de l'urbain, médiateurs d'un développement urbain durable

Cette thèse cherche à montrer que la Médina est un bon enseignement et une alternative à la ville d'aujourd'hui, notamment lorsqu'elle est croisée avec la ville durable.

### 3-Hypothèse :

La casbah dispose de nombreuses potentialités en matière de places publiques qui, peuvent répondre à certains besoins ainsi qu'à de nouvelles attentes et favorisent de nouveaux usages et pratiques selon leurs contraintes physiques et morphologiques.

L'aménagement de ces places donnerait une nouvelle image à la ville et met en valeur le patrimoine bâti.

### 4-Objectifs de la recherche :

Dans le cadre de cette recherche, nous avons fixé les objectifs suivants :

1- La connaissance des caractéristiques physiques des places publiques dans ville d'Alger, et évaluation de leur état actuel par une lecture chronologique des différents changements qu'elles ont subis.

2- La compréhension des différents facteurs qui influencent sur la pratique de la place

3- dégager le rôle de la place publique à travers des exemples internationaux.

### 5-Méthodologie.de.travail:

Compte tenu des objectifs que nous nous sommes fixés et pour mener à bien cette démarche, nous avons suivi la méthodologie suivante :

Recherche théorique :

Théoriquement, trois concepts s'imposent dans le présent travail : espace public, patrimoine et développement touristique.

Différentes lectures relatives au thème, donc aux espaces publics en général, et les places publiques en particulier ont été effectuées en se basant sur différentes sources : ouvrages, textes et mémoires et sites internet et consultation de cartes pour mener la lecture historique de la ville. Investigation sur site : plusieurs visites ont été effectuées afin de connaître la ville, d'observer l'état des places publiques.

## 6- La Structure du mémoire :

Un chapitre introductif

Une première partie réservée à l'état de l'art, elle contient trois chapitres :

Un premier chapitre ou on présente des notions générales sur le patrimoine à savoir Le patrimoine culturel, ses différentes valeurs ainsi que la notion de revalorisation urbaine.

Un deuxième chapitre qui met en exergue le sujet des places publiques à travers l'histoire Et dans les différents aspects ; leurs types, utilisation et aménagement, leurs formes et Caractéristiques. Et en troisième chapitre permettant de présenter quelques exemples d'études de cas de revalorisation de places publique.

Dans la deuxième partie, on dressera l'analyse de l'objet de recherche à savoir le site d'intervention analyse du thème, et analyse morphologique, conceptuelle.

Dans le premier chapitre on dressera une lecture de la Casbah en se basant sur différentes approches à savoir l'approche Historico-culturelle, Urbaine, et Sociale. Ces différentes approches nous permettrons ; on en sortira de ce 1 er chapitre le site d'intervention.

Le deuxième chapitre concerne la présentation des deux places publiques concernées par notre recherche (analyse et synthèse)

Et on termine avec une conclusion générale.

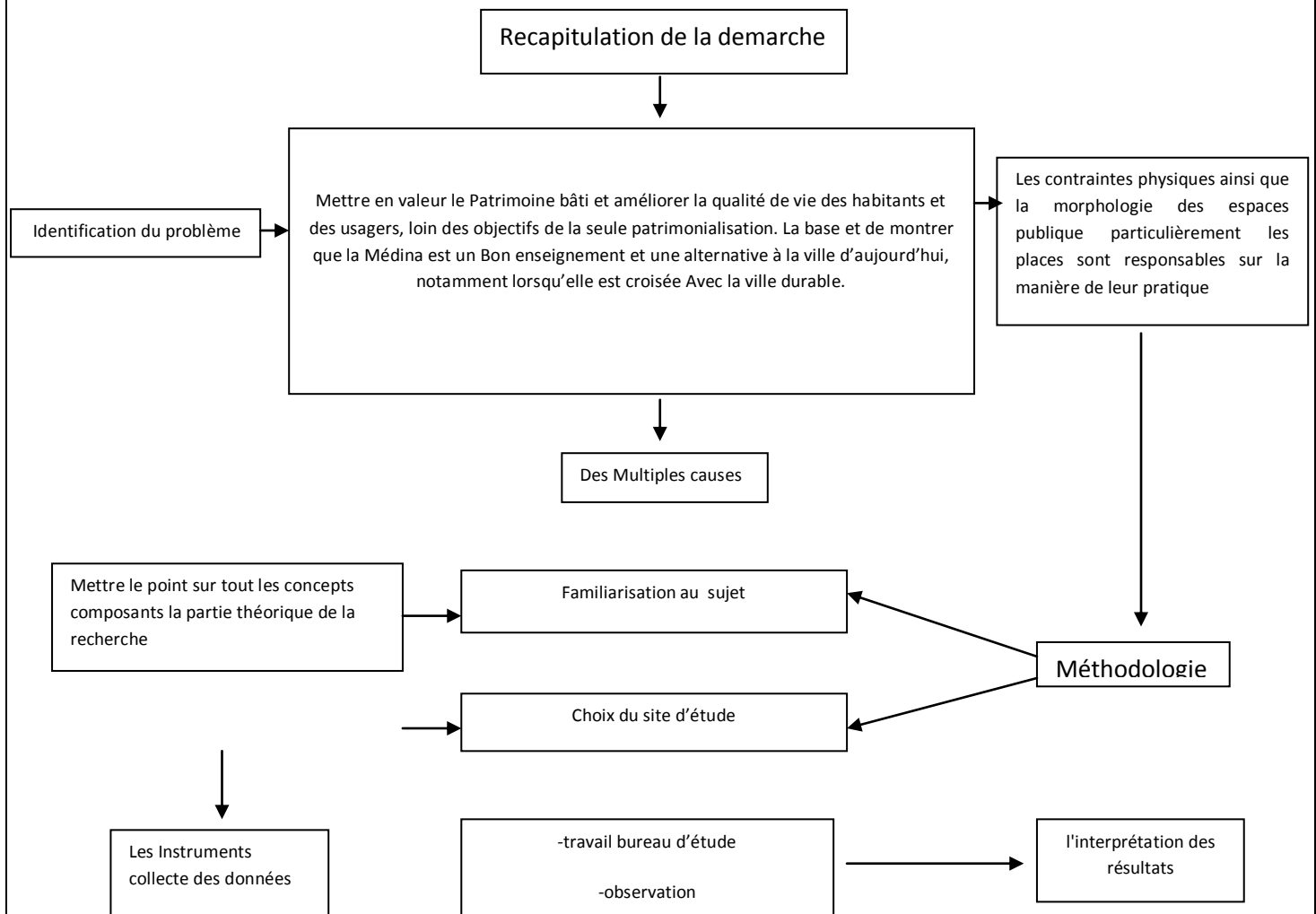
Récapitulation de la démarche :

Figure 01 : Récapitulation de la démarche

### 7-Cas d'étude :

La réflexion est portée sur la casbah d'Alger ; un site historique classé sur la liste du patrimoine national et universel qui est l'un des cent sites historiques de la méditerranée, berceau de toutes les civilisations porteuses de grandes richesses patrimoniale à valoriser. Notre réflexion est basée sur la basse Casbah,

L'intérêt pour cette médina vient de sa richesse culturelle et architecturale malgré les dégradations du temps et celles causées par les interventions françaises .la casbah répond parfaitement aux exigences de la curiosité du touriste assoiffes de la culture patrimoniale et traditionnelle d'Alger

## Partie 1 : ETAT DE L'ART

## Chapitre 1 : notions générales sur le patrimoine

## INTRODUCTION

Gérer le patrimoine ; c'est intervenir au cœur historique de l'agglomération, ou sur une œuvre Urbaine complexe (diversité de morphologies, de styles, des modes de construction, variété de parcellaire), une richesse monumentale, une imbrication des fonctions. C'est intervenir enfin sur des espaces menacés, ruinés, vétustes, surpeuplés et supportant de fortes densités, Prives d'équipement de base bruyant ; mal entretenus mais qui représente un enjeu majeur : riches par leur valeur culturelle, leur valeur économique et leur valeur politique.

### 1- Définition des concepts :

#### a. Le patrimoine Culturel :

Choay définit le patrimoine comme un fonds destiné à la jouissance d'une communauté Elargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé ; travaux de tous les savoir-faire humains. » F. choay, Paris 1988

En Algérie, le patrimoine culturel national est défini par la loi 98-04 du 15/06/1998, dans l'article 02, comme étant " Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours » JOURNAL OFFICIEL N° 22.2008

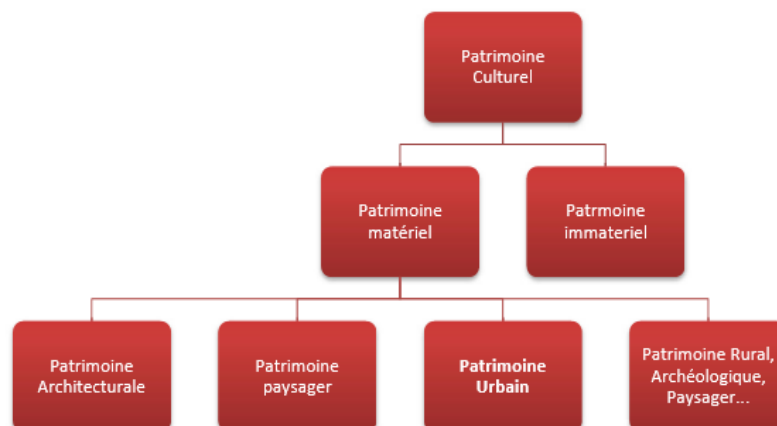


Figure 02 : notion du patrimoine -source : patrimoine monumental

Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre

L'évocation des grandes composantes du patrimoine démontre que la notion de patrimoine s'enrichit constamment,

Ces différentes composantes sont définies comme suit :

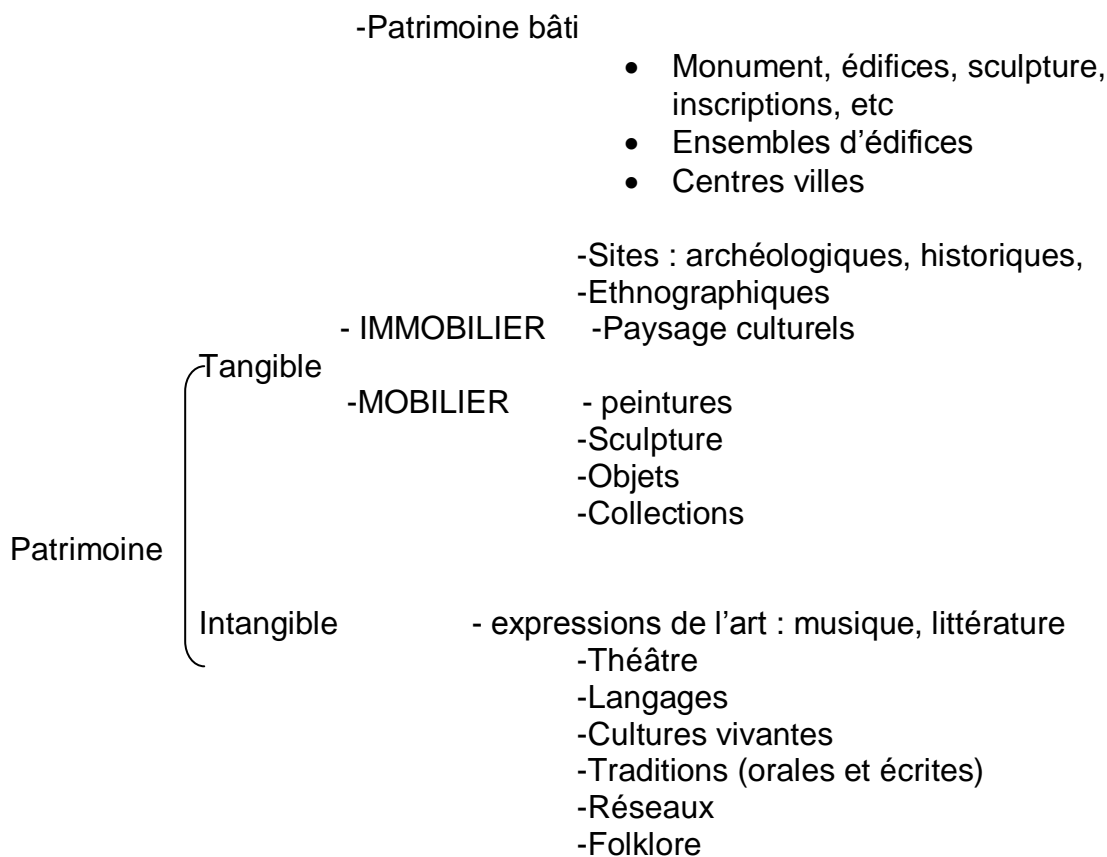


Figure 03 : M .VECCO ; économie du patrimoine monumental, éd economica,paris,2007,p 19

### Le patrimoine culturel matériel :

Comprend les diverses formes urbaines telle que la trame des rues, les infrastructures ou d'autre éléments structurants du domaine public , de même que les immeubles et des ensembles d'immeubles incluant les particularités de leurs sites et leurs divers modes d'intégration au paysage , le patrimoine bâti couvre aussi



de nombreuses catégories des biens liés aux modes de vie ou à des usages spécifiques dans un contexte socio historique donné

#### Le patrimoine archéologique :

Comprend les couches de sol ; les vestiges, les objets et toute autre trace de l'existence humaine en provenance de lieux ou se sont exercées des activités, il s'agit notamment de structures, de constructions, de groupes de bâtiments et de sites aménagés ainsi que leur environnement et de tous les témoins mobiliers qui y sont associés

#### Le patrimoine paysager :

Comprend les sites et les ensembles aménagés tels que les parcs, les squares et les jardins publics ou, de même que les arbres remarquables, ainsi que les rives

#### L'art public :

Comprend l'ensemble des œuvres d'art situées dans des lieux urbains, tels que les places publiques et les parcs, de même que les œuvres incorporées au mobilier urbains, à des édifices ou à l'aménagement paysager

#### Le patrimoine mobilier :

Comprend les collections à caractère artistique, archéologique, documentaire, ethno historique et scientifique.

#### Le patrimoine archivistique :

Comprend des plans, des photographies, des films, des enregistrements sonores et informatiques et des documents écrits

#### Le patrimoine culturel immatériel :

Comprend un ensemble de créations, de connaissances et de savoir-faire, de pratiques, d'arts et de traditions populaires

### **b. Le patrimoine Culturel Urbain :**

Le patrimoine urbain constitue l'ensemble de monuments et constructions situés en zone urbaine et présentant un intérêt particulier.

Dans la notion de « patrimoine urbain » le patrimoine renvoie à la monumentalité, à ce qui est transmis en générations et persiste à travers le temps ; l'urbain évoque, au contraire, un univers de mouvements et de mélanges ; à l'origine de transformations et de recompositions permanentes. Par « patrimoine urbain », on entend un ensemble urbain constitué de :

- Edifices monumentaux
- Espaces publics/Jardins
- Habitations/Commerce
- Divers réseaux

De ce fait le patrimoine urbain n'est plus un environnement urbain immédiat d'un monument isoler mais devient plutôt une « structure vivante évolutive » où interagissent ces différents éléments.

### c. La ville historique :

La ville historique est caractérisée par sa délimitation spatiale, c'est une ville autrefois enclose dans des murs au site naturels, cette délimitation est au contraire difficile dans le cas de grandes villes appartenant à des périodes historiques multiples dont les restes sont fragmentés, où les quartiers du 19<sup>ème</sup> siècle peuvent

être légitimement considérés comme historiques.

Cependant un quartier historique est un noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif elle peut être réduite à quelque monument symbolique. Ou elle peut être référée par la quasi-totalité de l'agglomération

La médina est une ville historique à caractère islamique .

### d. Les vides urbains :

- Un vide urbain est un espace libre entouré, borné ou jalonné par des espaces construits, il peut s'agir de place non structurée, de friche urbaine ou d'espace interstitielle, ces différents termes se distinguent de par les caractéristiques morphologique, d'occupation, de localisation, et de tailles de ses vides
- On comprend que pour qu'un espace vide existe il se réfère au bâti (plein), de ce fait un degré croissant de continuités de masse bâti entraîne un degré croissant de discontinuité d'espace libre
- Un vide urbain peut être cet espace abandonné en ruine, non fonctionnel ; mais il peut aussi s'agir d'espace libre singulier comme une place ; nous avons quatre cas de figure dans la position des places par rapport au bâti

1. La place en position d'isolement : elle est séparée du reste bâti par des rues, voies, ou Autres espaces libres.
2. La place en position d'accolement : elle se présente comme une échancrure au bâti.
3. La place en position de liaison : entre deux rues.
4. La place en superposition : liée directe à la rue ou trottoir.

## 2-Les VALEURS DU PATRIMOINE :

### I. 1- Les valeurs du patrimoine culturel urbain

1. Les valeurs du patrimoine selon A. Riegl( « le culte moderne des monuments », traduit et présenté par J..Boulet, Ed. L'Harmattan. 2008) :

L'évaluation d'un objet par le biais d'un certain nombre de caractéristiques édités par Riegl au début du XXème siècle :

#### 1.1. Les valeurs du passé :

Elle compte trois différentes valeurs, qui sont :

a- Valeur d'ancienneté :

Attachée à la perception de l'objet comme appartenant au passé : aspects, matériaux, formes, effet de dégradation naturelle constituent les fondements de cette perception.

Cette valeur confirmée par l'état de dégradation, n'aura plus raison d'être une fois le monument dévasté. Cette valeur est tirée de l'attitude de John Ruskin qui prône le fait de laisser l'œuvre dans son état et respecter le processus naturel de dégradation(pierre-marie tricaud, thèse de doctorat, « conservation et transformation du patrimoine vivant, études des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs », p9, 2010 Riegl rétorque : « de l'homme nous exigeons la production d'une intégralité, comme symbole d'une genèse nécessaire ; de la nature nous exigeons, par contre, la dissolution de l'intégralité comme symbole d'une disparition toute aussi nécessaire. »( a. rieg, « le culte moderne des monuments », traduit et présenté par j.boulet, ed. l'harmattan. 2008.) Du point de vue de l'ancienneté, on ne doit pas veiller à une conservation éternelle du monument dans son état d'origine.

b-Valeur historique :

Attachée à l'intérêt que présente l'objet patrimonial et tant que - moment dans l'évolution de la création de l'homme (état original où interventions ultérieures). De ce point de vue, l'intérêt est porté non pas aux traces de la dégradation naturelle mais à l'état originel de l'œuvre. Appelée aussi valeur cognitive, pour Françoise Choay(notes prises par violaine blaise, tirées du livre de françoise choay, « l'allégorie du patrimoine », éditions du seuil, paris 1988, 2007 ), vue ce qu'elle peut apporter comme connaissances.

## c-Valeur commémorative :

Liée au monument intentionnel, destiné à garder un souvenir lié à un évènement. C'est une valeur qui chevauche entre passé et modernité en tant que remémoration et à partir du moment où elle est destinée à commémorer. A partir du moment où le caractère intentionnel disparaît, cette valeur disparaît avec lui où peut se transformer en valeur historique ou d'ancienneté. Alors que la valeur d'ancienneté est fondée sur la dégradation, l'historique veut arrêter toute dégradation mais sans toucher à ce qui justifie son existence, la commémorative prétend à l'immortalité. Cette valeur présente un lien avec les valeurs d'actualité.

1.2 Les valeurs d'actualité :

Basée sur le fait que toute œuvre est comparable à une création moderne.

## a- Valeur d'utilité :

Liée à la conservation de la fonction attribuée à l'origine du monument mais elle peut changer. Pour des raisons de sécurité le plus souvent, cette valeur est peu compatible avec la valeur historique. Mais vu que l'usage fait durer l'objet, donc elle est plus compatible avec la valeur d'ancienneté.

## b- Valeur d'art : C'est la valeur esthétique, et pour Riegl, on la retrouve sous deux formes :

I- Valeur de nouveauté : attachée à un aspect fini. C'est le reflet de l'importance de l'action créatrice de l'homme par opposition à l'action destructrice de la nature d'où l'élimination de toute trace d'altération pour retrouver l'aspect nouveau.

i. Valeur d'art relative : Liée à l'appréciation des œuvres des générations passées « non seulement comme des témoignages d'une création humaine l'emportant sur la nature, mais aussi pour la spécificité de leur conception, de leur forme et de leur couleur » (A.Riegl, « Le culte moderne des monuments, socio-anthropologie », mis en ligne le 15 janvier 2003, <http://socio-anthropologie.revues.org/5>)

II. 2-Glisement de la notion de valeur à la signification sociale:

L'extension du patrimoine à l'échelle urbaine à engendrer la réinterprétation de ces valeurs. Les valeurs esthétique, artistique et émotive se définissent maintenant par la signification sociale. La valeur historique est plus informative. Au-delà de l'esthétique, le patrimoine informe sur le progrès humain dans la recherche de nouvelles formes et technologie. La valeur commémorative a pour but d'affirmer l'identité et le processus d'identification à une histoire particulière ce qui lui vaut une valeur pédagogique qui accentue son rôle culturel. La

valeur utilitaire se rapporte à l'usage de l'ouvrage au quotidien. Elle se manifeste comme valeur économique. Chaque objet présente plusieurs valeurs à la fois, qui dépendent d'un jugement spécifique. Ces valeurs changent en fonction des perceptions individuelles, des époques et des lieux.

Chaque vision modifie l'aspect du bien dans un certain sens, ce qui engendre des interventions

Répétées dont chacune peut porter atteinte à son intégrité à différents degrés. La reconnaissance des valeurs d'un bien est un acte culturel au même titre que la conservation

3-1 Valeurs socioculturelles : Ces valeurs sont :

a- Valeur historique :

Basée sur l'ancienneté. Etablie à partir de l'association à un personnage, un évènement, documentation et la qualité technique pour instruire sur le passé. b- Valeur culturelle et symbolique : Aborde les significations traditionnelles portées par l'espace urbain mais à ne pas confondre avec la valeur historique.

b- Valeur sociale :

Pour démontrer l'attachement d'une communauté pour un lieu surtout celui qui favorise les échanges entre individus même s'il n'a pas de qualités esthétiques ou historiques.

c- Valeur spirituelle :

Associé aux pratiques et lieux de culte des grandes religions mais aussi aux émotions et au respect pour les grandes œuvres.

d- Valeur esthétique :

Liée à la beauté, au sentiment de bien-être provoqué par le contact avec le lieu

e- Valeur esthétique :

Liée à la beauté, au sentiment de bien-être provoqué par le contact avec le lieu.

3-2 Valeurs économiques :

Ce sont des valeurs quantitatives, qui se divisent en deux catégories :

a- Valeur d'usage :

Celle qui attribue une valeur marchande à l'espace urbain (comme payer pour accéder au patrimoine, le salaire d'un employé dans le patrimoine).

#### b- Valeur de non usage :

N'est pas une valeur monétaire vue les dépenses que les individus consentent à déboursier de leur argent pour la préserver. Elle est sous forme de :

- Valeur d'existence, du fait que le patrimoine urbain existe, il mérite une conservation, selon les individus qui sont prêts à y mettre le prix.

- Valeur d'option. La possibilité que se réservent les individus de profiter ultérieurement du patrimoine urbain en finançant sa protection.

- Valeur de legs pour laquelle les usages sont prêts à prendre en charge la protection d'un espace urbain pour en assurer la transmission aux générations futures.

Donc la revalorisation est une initiative produite dans un cadre réglementaire, d'abord d'ordre international si le site est classé comme patrimoine mondial de l'humanité. Les enjeux socioéconomiques, liés à l'attractivité touristique, dominent les intentions de revalorisation mais pas au détriment de la valeur patrimoniale.

### 3. La Sauvegarde et mise en Valeur du Patrimoine Culturel

#### Urbain :

La sauvegarde c'est la préservation de la vie des différents éléments qui constituent la ville, par le maintien de leurs fonctions d'origine ou l'introduction de fonctions nouvelles de même ordre

La sauvegarde du patrimoine se fait par différentes intervention :

- Conservation
- Restauration
- Revalorisation
- Requalification
- Rénovation
- Reconstruction
- Restitution
- Revitalisation

La sauvegarde peut consister seulement dans les interventions qui ont trait aux caractéristiques architecturales et spéciales de chaque bâtiment au site, quel que soit son degré d'intégrité. Mais elle devient de plus en plus un processus où des politiques sont mises en place, au moyen d'actions directes, de mesures réglementaires d'incitation d'inverses pour orienter les dynamiques de transformation vers le respect et le maintien des caractères identitaires de la ville Historique dans son ensemble.

Dans la définition de ces modes d'intervention nous retiendrons la revalorisation qui a un rapport avec notre thème d'étude.

## 4-La revalorisation urbaine

La revitalisation urbaine est un processus qui conjugue la réhabilitation architecturale et urbaine des centres historiques et la revalorisation des activités urbaines qui y ont lieu. « La revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin

La notion de revalorisation est difficile à définir précisément puisqu'elle correspond à la fois à des valeurs chiffrables, qui permettent de dresser des palmarès socio-économiques, mais aussi à des valeurs intangibles, liées aux représentations que les citoyens ont des espaces urbains. On parle de revalorisation quand le bâti ou l'espace se dégrade, quand la population se paupérise, quand la délinquance y augmente, quand son image devient négative ; une dégradation de l'esthétique, de l'ambiance où une difficulté d'usage du tissu urbain. La revalorisation d'un espace urbain est le résultat d'une évaluation multicritères ayant des répercussions sur la pratique individuelle ou collective de l'espace. Du fait de son évolution l'espace bâti et urbain a acquis des valeurs qui renvoient aux faits culturels de la société. En bénéficiant d'une mise en valeur, cet espace verra s'accroître son attraction démographique, touristique et économique ; et devient producteur de valeur dans le cadre du développement. Cette notion de valeur connaît un grand nombre de définitions qui varient selon la discipline qui s'y intéresse. La valeur d'un espace est ce qui le rend digne d'intérêt.

### Conclusion:

Ces valeurs ont été établies pour permettre une prise en charge du patrimoine objet et c'est là qu'on parle de valorisation. Ces valeurs ont été évaluées au fil du temps, en fonction du contexte social, culturel, des opportunités économiques et l'évolution du savoir. Cette évaluation relance la prise en charge de nouveau, à un patrimoine plus large ; on passe de valorisation à revalorisation. La revalorisation en générale, urbaine en particulier, embrassera avec ces différentes dimensions notre corpus d'études afin de lui redonner une sorte de figure de proue des habitants.

L'ambition est de redonner vie aux différentes places publiques à Alger ce qui permettra de mettre en valeur le patrimoine bâti environnant.





## **CHAPITRE 02 : La place publique**

## **Introduction :**

Le concept d'espace public est souvent en science humaine et sociale vu comme une vitrine reflétant l'identité alors que dans le langage architectural on a tendance à le considérer comme le signifié créé par le bâti. Cette définition a bien changé depuis l'antiquité. L'un des constituants fédérateurs de l'espace public, la place publique évoque à la fois le passé à travers l'identité culturelle et sociale qu'elle véhicule et l'avenir par la ressource économique et probablement touristique. La place est à la fois un lieu de convergence et de discordance. Un lieu de rencontre et d'activités où les personnes se déplacent librement, partent et viennent. L'histoire de la place publique est étroitement liée à l'histoire de la ville et au tissu urbain, ancien ou moderne, compact ou étalé. A travers ses différentes formes, ou s'est manifesté le pouvoir, temporel, religieux ou économique.

## **1. Définition :**

C'est un espace commun, collectif, un lieu de la libre circulation, de la déambulation, de la flânerie, des interactions, de l'anonymat et de la rencontre. La définition de l'espace public n'est pas rigoureuse. Elle diffère selon la spécialité des auteurs.

Pour Françoise Choay (-Françoise CHOAY, Pierre MERLIN, , 1988.) : c'est une partie du domaine public non bâti destinée à des fonctions publiques. Selon le lexique architectural et urbanistique, c'est un endroit de vie sociale, ouvert à tout le monde participant à la structure de la ville.

Pour Lofland (-Grégoire CHELKOFF, Jean-Paul THIBAUD, « L'espace public, modes sensibles ») c'est « un espace de sociabilité problématique ou doit coexister un monde d'étrangers » (-dictionnaire la rousse .)

. L'espace public est formé des espaces libres affectés à usages publics. Il comprend le paysage urbain et les façades forment une interface entre l'espace public et l'espace privé. L'espace publique indissociable du logement et des espaces de travail en général. Ce sont des espaces complémentaires.

Les espaces publics sont structurés en places, rues, passages etc. pour répondre aux besoins de l'habitat et l'habitant. Avant d'être des zones fonctionnelles dédiées à la circulation, ces espaces tracent la scène sur laquelle se déroule la vie du quartier et du voisinage.

## **2. Les formes de l'espace public :**

« La forme urbanistique de l'espace public peut être définie par le réseau des rues, ruelles, boulevards, places, autoroutes, etc. Ce réseau irrigue des quartiers, des zones et des équipements dont l'architecture s'impose avec forme à l'espace public. Le réseau d'espaces publics comprend encore des espaces verts, qui selon leur grandeur, sont eux aussi traversés par des rues et autres voies » (-Selon le dictionnaire Larousse 2014 (en ligne)

### **2.1. La rue : (Zenka, zkak, chara)**

Le mot rue (Larousse 2014) vient du latin « ruga » qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération.

Selon **Louis Canizares**, la rue a prit la forme qu'on lui connaît aujourd'hui au moyen âge, car dans l'antiquité elle n'était qu'une voie. C'est un élément symbolique à partir duquel se développent les autres formes de l'espace public. Elle est l'intermédiaire entre le privé et le public et conduit à plusieurs directions. Dans les centres anciens, on observe les vestiges des rues médiévales, car à l'époque, elles étaient constituées à partir d'une agglomération de constructions d'où son rôle de lieu de vie où se déroule différentes activités telles que les commerciales et les artisanales. Au fil des années et des siècles, la forme de la rue s'est diversifiée, élargie, rétrécit, précisée jusqu'à avoir plusieurs variantes : ruelle, impasse, boulevard, avenue. A partir du XIVème siècle, la rue connaît des changements, depuis l'Italie, avec la prise en compte de la perspective. La rue se retrouve plus programmée au quattrocento tandis qu'à l'ère industrielle, elle connaît une nouvelle phase de son histoire. Pendant longtemps, il n'y a pas eu de distinction entre l'espace piétonnier et celui du véhicule. Avec la révolution industrielle,

Création des trottoirs sépare le monde piéton de celui du développement rapide. D'autres phénomènes font leur apparition tels les lampadaires et la concurrence des différents modes de transport qui engendrent des rues plus larges et réorganisant ainsi le système de circulation. Avec l'établissement des principes de la charte d'Athènes et des nouvelles réflexions du Corbusier, la rue se retrouve bannie de la ville afin de libérer cette dernière. Ce nouvel urbanisme a effacé des décennies de fonctionnement social même si dans les années soixante, on remarque un retour vers la rue traditionnelle mais l'étalement urbain a provoqué une atténuation de l'espace public, ce qui nous donne la définition de la rue citée précédemment. La rue remplit plusieurs fonctions dont :

- Créer un cadre de vie
- Accueillir la circulation
- Assumer une fonction sociale
- Desservir les activités

### **2.2. La ruelle : (zneyka)**

Une voie secondaire, plus exigüe que la rue, parfois inaccessibles lorsqu'elles sont encombrées par des clôtures. La forme des ruelles permet davantage de souplesse, moins rigide, elle permet une mixité des usages :

- la desserte de quelques lots d'habitation.

- la proximité des espaces publics/ privés, qui confère aux lieux un caractère plus intime.

Dans les anciens tissus, elle a un rôle aussi important que la rue, c'est-à-dire qu'elle héberge plusieurs activités surtout celles de nature commerciale.

Dans l'urbanisme arabo islamique, l'organisation des voies est faite de façon à permettre aux habitants de se déplacer d'une zone résidentielle à une autre aisément et discrètement, en évitant au maximum les zones bruyantes (souks, rahba...) caractérisées principalement par un taux de fréquentation trop élevé.

### **2.3. L'impasse (Derb):**

Issue de la ruelle, elle permet l'accès à un seul groupe d'habitations. Elle porte le nom de la mosquée voisine où celui du propriétaire de la maison la plus considérable. C'est l'espace public le plus privé, qui a une fonction que résidentielle. L'impasse peut déboucher sur une placette.

### **2.4.Sabatte :**

Un passage couvert résultant de l'emboîtement de deux maisons. Dû au décrochement d'une pièce qu'on retrouve en encorbellement à l'extérieur.

### **2.5.Les espaces verts :**

Un espace vert désigne tout espace d'agrément végétalisé (engazonné, arboré, planté de fleurs, d'arbres et buissons d'ornement, et souvent garni de pièces d'eau et cheminements). Généralement employé aux espaces publics ou semi-publics, l'espace vert sous-entend une situation en milieu urbain ou périurbain.

Leur conception consiste en une optique d'homogénéité et d'unité en prenant en compte les facteurs suivants:

- Le caractère du site les ressources du terrain ;
- Les vues à mettre en valeur
- Les variétés végétales de la région concernée ;
- Le patrimoine architectural de la région.

Les catégories des espaces verts sont :

a- Jardins publics :

Ce sont des lieux de repos ou de halte dans des zones urbaines et qui comportent des massifs fleuris ou des arbres qui comprennent les squares plantés, ainsi que les places et placettes publiques arborées.

#### b- Parcs urbains et périurbains :

Ce sont les espaces verts délimités et clôturés ou pas, constituant un espace de détente et de loisirs, et pouvant comporter des équipements de repos, de distraction, de sports et de restauration, avec des plans d'eau, des circuits cyclables ou de promenade.

#### c- Jardins spécialisés

- Jardin botanique: Institution qui rassemble des collections documentées de végétaux vivants à des fins de recherche scientifique, de conservation, d'exposition et d'enseignement.
- Jardin ornemental: Espace aménagé où l'échantillon végétal ornemental prédomine.
- Forêts urbaines : Comportent les bosquets, les groupes d'arbres, ainsi que toute zone urbaine boisée y compris ceintures vertes.

### **2.6.Fontaines publiques :**

Du latin « fontana » qui signifie construction aménagée de façon à donner issue aux eaux amenées par canalisation et généralement accompagné d'un bain. Les fontaines publiques ont une vocation de fournir gratuitement l'eau potable aux citoyens ; à travers les époques, elles ont fait l'objet d'implantation très diverses sur la place publique, dans des parcs, adossées à des bâtiments, etc., et donne aussi l'occasion d'exprimer un art monumental. Les fontaines adossées, vue d'un seul côté, sont souvent en forme de niche, comportant une sculpture ou l'interprétation d'une grotte.

### **2.7.La place publique :**

Dérivée du mot latin « platea » qui signifie rue large ou place. Cette dernière est née de la nécessité de se rassembler, se rencontrer, conserver, négocier, assister à un événement, dans un centre administratif, religieux ou commercial de la cité antique. Depuis des siècles, la définition de la place est fondée sur différents aspects : fonctionnel, formel, émotionnel et informationnel.

Selon **Bertrand et Listowski** , la place est un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues de la ville.

La place publique est la partie du tissu urbain qui reflète la succession des événements sociaux.

On peut aussi définir La place publique comme un espace public non bâti, desservi par des voies, elle est généralement limitée par des bâtiments, dotée d'un traitement du sol minéral, équipée de mobilier urbain ou d'édicules (statue, fontaine, obélisque, etc.). Elle peut être affectée aux piétons et/ou aux véhicules. Elle est souvent un lieu symbolique de la ville puisqu'elle fait partie de son identité, ainsi que des repères qui aident à la lecture de la ville.

« La place fait partie de toute une imagerie de la ville, que nous avons héritée de notre passé villageois souvent proche, de notre expérience encore fraîche de villes point encore saturées par la circulation automobile, de la tradition de la représentation picturale ou photographique de la ville et de ses charmes, de la fréquentation des textes les plus connus des romanciers ou poètes qui ont décrit et chanté le cadre urbain et ses lieux propres, de notre familiarité avec l'histoire et ses événements qui ont fait de la place le lieu de la torture et de la gratification ostentatoire, de rencontre et d'émotion collective, du commerce, de la fête et du jeu. La place, c'est aussi l'espace privilégié des foires de notre enfance. A ce titre, elle est plus belle et plus attirante dans nos souvenirs qu'aujourd'hui » (SERFATY.P.K, KAUFFMANN.C, 1974).

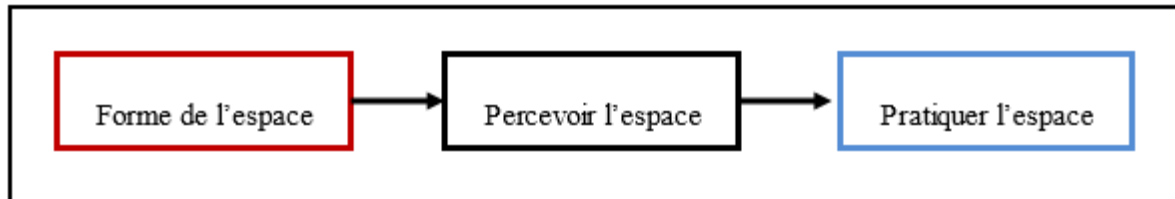
### **3-L'analyse conceptuelle :**

#### **3-1-Les espaces publics entre forme et pratique**

L'hypothèse énoncée révèle des concepts clés nécessitant une analyse particulière pour que l'étude réussisse : Les contraintes physiques ainsi que la morphologie des espaces publics et particulièrement les places publiques sont les responsables sur la manière de leur pratique. Donc notre recherche essaye de mettre en relation deux notions qui sont la forme de l'espace public (particulièrement la place publique) et sa pratique et son développement touristique. Les places publiques sont sans doute l'un des espaces publics primordiaux de la ville, Celles-ci sont des nœuds, des vides qui servent de repère dans la trame urbaine. Elles sont à la fois des espaces divergents et convergent, sa forme est la première chose que nous percevons et utilisons pour la décrire, cette forme peut être régulière ou irrégulière, grande ou petite, ouverte ou fermée...etc. autant de critères qui permettent de qualifier cet espace. Donc à travers la forme on va déterminer les divers usages et pratiques de la place, certes qu'une place de marché n'aura pas la même forme qu'une place monumentale ou une place de circulation, chaque fonction impose une forme différente.

L'espace est une catégorie abstraite qui n'a de valeur que par les objets qui y existent et qui exercent certaines pratiques. L'usage c'est la pratique, Selon (Larousse) l'usage est la coutume, l'habitude commune à un groupe, un ensemble de pratiques sociales, selon (Encarta 2004) ; L'usage d'un espace ou d'un lieu est une activité humaine socialement déterminée et la fréquentation habituelle de ce lieu ; C'est aussi la coutume, l'habitude commune à un groupe ou un ensemble. ☒ La pratique sociale de l'espace : La pratique sociale de l'espace comprend les activités quotidiennes qui s'y déroulent dedans et qui ont une réflexion sur la vie quotidienne des gens ; il s'agit des relations sociales (la rencontre, les promenades...), de la consommation, de trajet...etc. (panneri.p et al, 1999). (PLASSARD.F, 2000) voie qu'il y a deux grandes tendances qui montrent la relation entre l'espace et la vie sociale de gens :

- -La première tendance montre que les phénomènes spatiaux sont une traduction des phénomènes sociaux, donc pour comprendre l'organisation spatiale d'un espace donné il faut connaître les règles de l'organisation sociale de la société.
- -La deuxième tendance qu'elle est illustrée par l'école de Chicago, et qui cherche à identifier les régularités spatiales des phénomènes sociaux, c'est-à-dire les



phénomènes sociaux ne prennent pas leur caractère sans la dimension spatiale.

Figure n°04 : la relation entre la forme et la pratique de l'espace

- 3-2 -Espace et pratique :

Selon (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984) la pratique de l'espace dépend de leur perception, les espaces publics et particulièrement les places publiques sont des éléments de lecture de la ville, elles jouent le rôle des repères dont le besoin de lire l'espace pour s'orienter et pour le mieux pratiquer. Notre perception de l'espace résulte d'un mélange entre les éléments caractérisant la forme de l'espace et les événements qui se déroulent dedans (le vécu), cette perception nous permet de pratiquer l'espace. Donc la pratique de l'espace résulte de l'image perçue qu'elle est déterminée essentiellement par la forme construite.

1) espace perçu (les pratiques spatiales):

Dont la pratique spatiale d'une société se découvre en déchiffrant son espace, c'est à dire l'ensemble de la réalité quotidienne : l'ensemble des pratiques ayant une certaine cohésion qui produit l'espace.

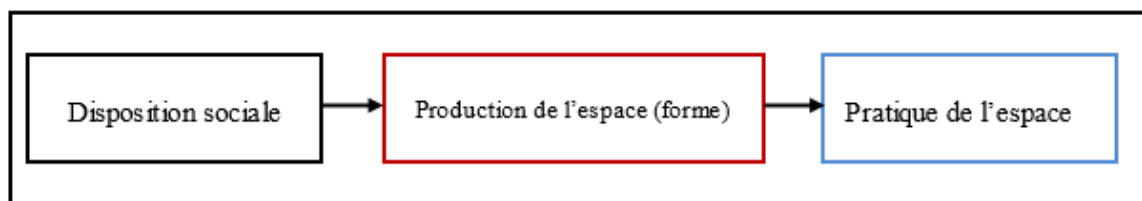


FIG n°05 : la production de l'espace et leur pratique.

## 2) espace conçu (les représentations de l'espace) :

L'espace conçu celui des planificateurs, des urbanistes. Ces représentations sont liées aux rapports de production et à l'ordre qu'ils imposent, et donc à des connaissances, à des signes, à des codes (c'est l'ensemble des conventions auxquelles se réfèrent des partenaires lorsqu'ils veulent communiquer). C'est l'espace dominant qui s'impose aux individus.

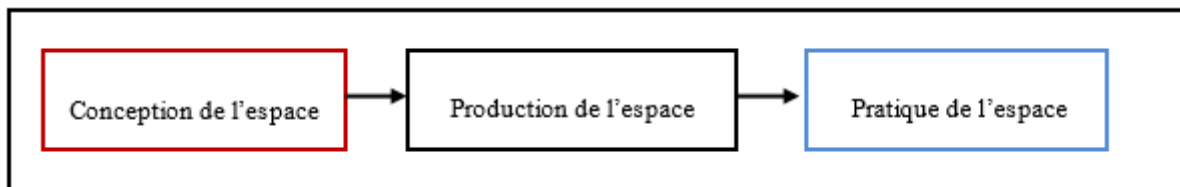


FIG n°06 : concevoir et pratiquer l'espace.

## 3) espace vécu :

L'espace de représentation. C'est l'espace vécu à travers les images et les symboles qui l'accompagnent. C'est bien sur l'espace des usagers.

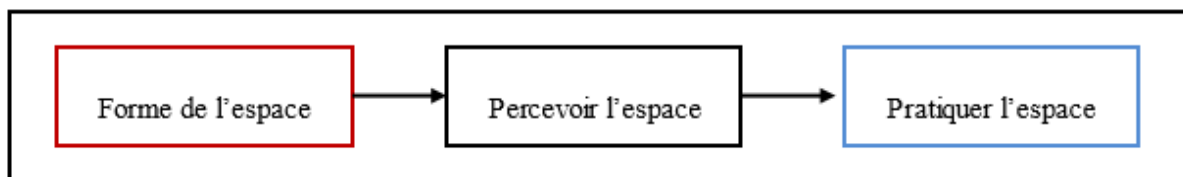


FIG n°07: l'espace, forme et pratique

### **3-3- La place publique entre forme /fonction /usage :**

- Forme :

Elle a un rôle de repère car tous les grands axes y convergent. Sa forme peut être géométrique ou non, grande ou petite, plate ou en pente, autant de critères qui permettent de qualifier un espace. Cette forme dépend de la situation de la place dans le tissu urbain, la morphologie du site ou tout simplement du goût esthétique du concepteur ou la hauteur des constructions l'entourant. Bertrand et Listowski disent que « moins que l'étendue au sol c'est la relation entre les dimensions horizontales et verticales qui déterminent la taille d'une place»(15) si sa forme est nette et lisible ou non.

Pour Vitruve, l'architecte de Jules César et d'Auguste : « La grandeur des places publiques doit être proportionnée au nombre du peuple... la largeur doit être telle qu'ayant divisé la longueur en trois parties, on lui en donne deux... Cette disposition donnera plus de commodité pour les spectacles.



- Fonction :

L'un des lieux les plus fréquentés de la ville grâce aux différentes activités qu'elle abrite (culturelles, politiques, commerciales, artisanales, administratives...) ce qui lui permet d'exister et de fonctionner ce qui la rend plus attractive. Mais ces fonctions ne cessent d'évoluer ce qui fait d'elle un lieu central de la ville. Aujourd'hui, certaines fonctions ont déserté la place pour s'établir ailleurs ou elles n'existent plus. En effet la place ne remplit plus la fonction politique, quand à la fonction religieuse, elle subsiste si la place possède une église ou une mosquée. La fonction commerciale a évolué au fil des siècles, désormais elle n'accueille plus le même type de commerce, les marchés se font de plus en plus rares. Mais on lui reconnaît un autre type de commerce tel la restauration qui répond à une « nouvelle » fonction de patrimoine ou de site touristique.

Usages :

Les usages d'une place regroupent les pratiques sociales qui s'y déroulent tout au long de la journée par des personnes différentes. Ce sont ces différentes pratiques de cet espace qui déterminent à quoi il a servi et à quoi il sert aujourd'hui. Donc une place peut avoir un usage économique, culturel, festif ou de mobilité. L'étude de ces usages permettra de comprendre l'ambiance, le climat qui règne dans une place, ainsi que le sentiment de sécurité et d'insécurité qui déterminent les appropriations positives ou négatives de la place.

## **4-Le rôle de la place publique :**

### **4-1-Les fonctions que doit assurer la place publique (espace public) :**

Les fonctions d'une place ne cessent d'évoluer et de multiplier, au moyen âge la place était le centre de la ville qui regroupe les fonctions principales de la ville tel que le commerce, la fonction politique et religieuse, n'oubliant qu'elle était un lieu de rencontre et de cohésion sociale. Elle se définissait par le rôle qu'elle joue dans la ville telle que :

-La place du marché :

C'est le lieu où se déroulent habituellement les échanges commerciaux plus au moins grandes par son aménagement spécialisé, ce genre de place est possédé presque par toutes les villes anciennes.

-Les places d'arme :

Elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires, ces places occupent en générale une position centrale, et elles sont reliées directement au périmètre à défendre.

-La place royale :

C'est un espace clos qui comporte une statue au centre qui joue un rôle structurant, elle est conçue pour accueillir les cérémonies royales et elle se distingue par leurs façades identiques. Aujourd'hui la place cesse d'accueillir certaines fonctions telles que la fonction politique ainsi que la fonction religieuse. Selon (CLOQUET.L, 1984) il existe trois types des places :

-Les places de circulation :

Elles se situent aux croisement des voies (rondpoint) et destinées spécialement au trafic routier tel que la place de premier mai à Alger



Figure 08 : La place de 1er mai, Alger. Source: Google

-Les places d'agrément :

Elles sont situées dans un tissu urbain plus au moins dense, elles dégagent une vue agréable et servent aux jeux et aux rencontres.

-Les places monumentales :

elles sont des places encadrées généralement par des bâtiments avec façades monumentales et un centre vide ou occupé par un monument tel que la place de la mosquée, la place de l'hôtel, la place de l'église...etc. (CLOQUET.L, 1984). Selon (DESABLET.M, 1988) les fonctions qui doivent assurer par une place publique

Sont les fonctions qui s'insèrent dans :

- Les relations sociales spontanées et libres telles que la rencontre, les fêtes, la manifestation, la flânerie, les spectacles...etc.
- Les déplacements utilitaires : circulation, déplacement en voitures ou vélos, stationnement, mouvement individuel ou collectif.
- Les échanges économiques : les services, l'artisanat, les commerces...etc

## **4-2--Les phénomènes contemporains de la place publique :**

Avec le développement économique et technologique et l'apparence de nouveaux moyens de transport et de communication, l'intérêt relatif à la place publique augmente, et cette dernière prend à adopter des nouveaux phénomènes contemporains qui n'existaient pas avant, (ZIMMERMANN.M et al, 2001). On constate trois nouveaux phénomènes relatifs à la place publique :

La théâtralisation des places publiques :

il s'agit de l'individualisation de la société urbaine, la liberté de l'utilisation et de l'occupation qui offrent ces espaces aux individus de différents types avec différents comportements sociaux, cette mixité d'usage et de catégorie sociaux produit une scène de théâtre, son texte écrit, son aménagement fait les coulisses de ce théâtre, « le fait que ces lieux offrent la possibilité de s'y rendre gratuitement (en principe), d'y avoir accès en tant qu'individu différencié socialement et culturellement, d'y accueillir tous types de comportements sociaux ... » (ZIMMERMANN.M et al, 2001).

2) La festivalisation des places publiques :

Un des phénomènes contemporains qui apparaisse dans les espaces publics, c'est le rassemblement de spectacle de toutes sortes, l'exemple de l'espace public dans les villes européennes. La place publique doit jouer le rôle festif (un lieu de festivalisation et de manifestation, et de fêtes), donc les responsables sont chargés par la bonne programmation et gestion des ces espaces. «les responsables communaux chargés de la gestion des places publiques organisent ou favorisent l'organisation de toutes sortes de fêtes, festival ou spectacles, qui peuvent contribuer à l'animation de cet espace » (ZIMMERMANN.M et al, 2001).

3) La commercialisation des places publiques :

il s'agit de la logique de marketing urbain, les responsables sont tournés vers la promotion de la ville afin d'attirer plus de gens (clientèle) qui cherchent à consommer, tous les éléments constituant la place publique (par leur qualité et leur quantité) concourent dans le but de servir la consommation au public, « la qualité et la quantité des éléments figurant dans la plupart des places publiques urbaines y sont installés dans le but de servir à la consommation du public. » (ZIMMERMANN.M et al, 2001).

#### **4-3-Les types de places publiques :**

La place n'est pas une invention récente du temps, mais elle est construite à travers le temps, la diversité des situations et de l'histoire de ces places nous donne une variété de typologie ;

- 1) La typologie de (STUBBEN.J, 1924) ; il est influencé par des considérations opérationnelles, par exemple il considère la place du marché une place utilitaire, une place étoile est une place carrefour, et les squares sont des places décor.

2) 2) Selon LAVEDAN.P, il existe une variété de places selon la fonction, la situation, ou l'histoire tel que : la place de jonction et place de porte, la place du marché, la place de spectacle, la place monumentales, les places de statue, les places carrefours...etc.

3) PINON.P donnait une autre typologie plus pertinente, c'est une typologie historique qui met l'accent sur les processus qui ont généré la forme de la place, il distingue :

-Les places réservées (planifiées) :

Se sont les places résultantes de la nouvelle planification, leur parcellaire est nouveau et régulier (les places royales à Rennes)

-Les places conquises :

se sont des places résultantes de l'arasement des édifices existants, ou bien d'une construction progressive sur un espace de porte (la place della signoria à Florence)

-Les places régularisées :

Un troisième type qui relève des deux types précédents. (ALAIN.R, 2004).

- Selon (BENAMMAR. A) on peut distinguer :

- Les places dans lesquelles le vide est actif et le plein passif, qui sont les places au tracé géométrique

- Les places dans lesquelles le plein est actif et le vide passif, qui sont celles produit par un tracé résiduel.

- Un troisième type, les places dont la forme résulte d'abord d'un changement ou une intervention sur le tissu urbain comme: l'élargissement d'une rue, espace laissé libre ou devenu libre dans le parcellaire. Ces places ont plus souvent la forme organique ou déformé (une géométrie déformée).

## **Conclusion:**

Parler de la place publique nécessite une interrogation approfondie sur ses caractéristiques, dimensions et différentes lectures, elle possède plusieurs qualités et abrite plusieurs fonctions, comme elle dégage des différentes formes et reflète des divers symboles. Certes elle joue le rôle d'un élément important dans la lecture de la ville, et constitue un point de repère physique qui organise notre perception de l'espace dans la ville La place publique n'est pas une création récente, c'est une forme urbaine qui naissait avec les premiers

établissements humains. Elle est présente depuis la naissance de l'Agora grecque (un espace public par excellence), puis le Forum romain (qui présente l'influence

Romaine par la ville grecque), jusqu'aux monuments médiévaux où la place prend le rôle fonctionnel autour de laquelle se regroupent les monuments. Passant par les places de la Renaissance qui sont destinées à servir et mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor, la place de cette époque cesse de jouer le rôle fonctionnel et elle fait retour pour jouer le rôle d'un œuvre artistique. Arrivant aux jardins de la ville classique, un nouveau type de places apparaît qui est la place royale. Dans la première moitié du 20ème siècle, la théorie de la charte d'Athènes apparaît et portait avec elle des changements au niveau des fonctions, de l'habitat et de circulation, et comme conséquence de ça la place publique perdait toute qualité physique, sociale et symbolique.

**CHAPITRE 03 : Exemples d'études de cas de revalorisation  
de places publique.**

Exemples d'études de cas de revalorisation de places publiques

## Introduction :

Pour étudier l'application de la réglementation internationale et sa retombée réelle sur le terrain, nous aborderons le cas de la place Jemâa El-Fna à Marrakech et la place Saint Jean au sein du vieux Lyon, classées comme patrimoine mondial ayant bénéficiées d'attention particulière, et dont la revalorisation obéît à des recommandations précises qui pourraient être utiles, plus tard, dans la revalorisation de notre cas d'étude : la place des martyres

### 1. La place Jemâa El-Fna à Marrakech :

La médina de Marrakech, cité enfermée dans ses propres remparts, est le plus ancien tissu urbain De l'actuelle agglomération de Marrakech

#### 1.1. Présentation : La place Jemâa El-Fna

Remonte aux origines même de la ville. Véritable carrefour culturel, la place a accueilli diverses pratiques socioculturelles qui se sont enracinées et se renouvellent au fil du temps. La place se situe au cœur de l'ensemble des quartiers, entourée par des boutiques de commerce et de service, de cafés, de restaurants, d'hôtels et de locaux administratifs.



Fig8.0 : place jamaa el fena (image Google )

La place a subi l'influence du pouvoir temporel, par les manifestations du prince, Politiques et culturelles ; du pouvoir spirituel, pour l'ouverture de la mosquée de la Koutoubiya, la plus importante de la ville, sur elle ; et du pouvoir économique, car elle est la porte d'entrée des différents souks. La place constitue le centre géographique, culturel et social de Marrakech ; et est le passage obligé pour aboutir aux riads (*Définition d'Un riad est une maison marocaine avec jardin et située dans une des principales médinas des villes impériales (Marrakech).Le riad traditionnel est construit en carré autour du jardin arboré dans le patio principal.*) à l'intérieur de la médina. Classée patrimoine mondial avec la médina de Marrakech en 1985, pour l'Unesco, la place fait partie des espaces et formes d'expressions culturelles proclamées chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité

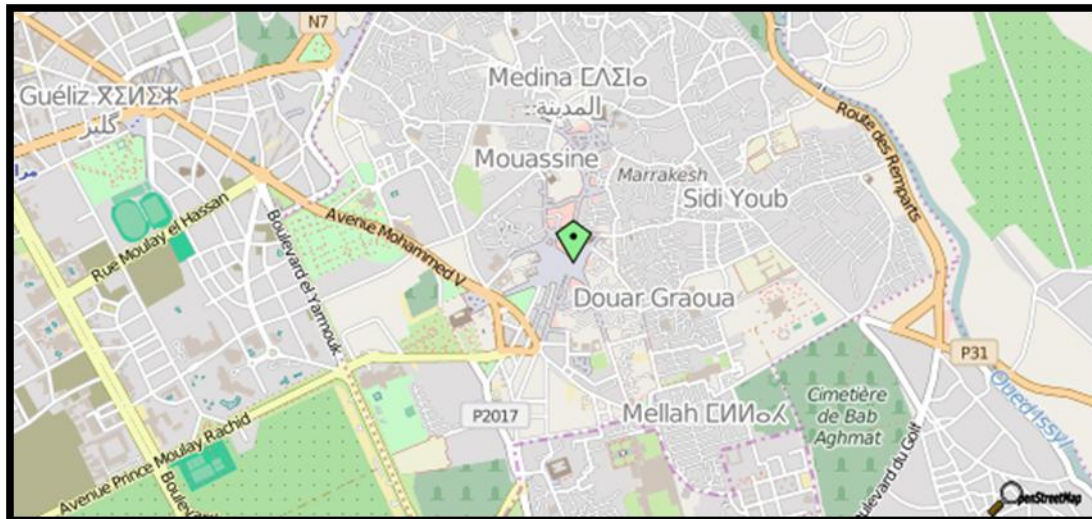


Fig.09 : Plan de Marrakech (image Google )

L'historien **M. El Faïz** a mis l'accent sur les conséquences du tourisme, qui est devenu une seconde nature pour la place et pour la médina. Même si le tourisme la valorise, entretient l'aspect socioculturel, il pèse aussi sur sa durabilité du fait que la place est une ressource non renouvelable ; et si le nombre de touristes venait à augmenter, la place ne pourra qu'en pâtir.

La place Jamâa El-Fna a toujours eu une place importante au sein de la médina. A l'époque française, les responsables ont mis en place des mesures juridiques pour la sauvegarde des monuments historiques dont la place, pour la protection artistique et esthétique de la médina. Après l'indépendance, la culture et le patrimoine passent au second plan ce qui conduit à l'arrêt de l'activité de classement au titre de monument historique. Même la loi 22-80 n'a pas arrangé les choses : procédure de classement lente et complexe.

L'inscription au patrimoine mondial de la médina de Marrakech, en 1985, a contribué à ressortir les valeurs socioculturelles, économiques, spirituelles que recèle la place Jamâa El-Fna ; et c'est à partir de ce moment, que l'on passe progressivement du patrimoine comme héritage livresque et monument historique au patrimoine comme repère identitaire. Dès la fin des années 90, une étude de sauvegarde et un plan d'aménagement ont été lancés par les autorités en accord avec l'Unesco (**Stéphane Nahrath, Sandra Guinand, Rachele Borghi, Céline Travési**, « Patrimoine et tourisme dans les villes »)

## **1.2. Etude de sauvegarde :**

Elle a donné à la production d'un document issu d'une enquête sur terrain, des relevés architecturaux, d'inventaires et de dépouillement de données statiques diverses ; sans citer de problématique, ni de méthodologie de travail. L'étude identifie la valeur architecturale des quartiers, la typologie du bâti et les dégradations qui l'affectent en insistant sur l'humidité, le vieillissement et l'abandon.



### **1.3. Plan d'aménagement :**

« C'est un document réglementaire et opérationnel, opposable au tiers, qui institue les instruments juridiques indispensables à la mise en œuvre de ses objectifs et à la gestion du territoire communal (-UNESCO, « Patrimoine et développement durable recommandations », Caisse de dépôt et de gestion)

### **2-Revalorisation de la place Jamâa El-Fna dans le plan d'aménagement :**

Dans le cadre de la revalorisation de la place, le plan d'aménagement propose quelques mesures :

- L'interdiction de circuler pour les automobiles autour de la place.
- La rénovation des façades adjacentes
- La construction d'un centre commercial.
- L'homogénéisation des parapets des commerces et du mobilier urbain.
- La rénovation du dallage.
- La réhabilitation des façades.
- La limitation des hauteurs qui entourent la place à 8,50 m.
- La construction d'un parking non loin de la place, afin de pallier au déplacement en masse des personnes à la médina de la ville, et à la place principalement.
- La revalorisation des principaux jardins : jardin de la Koutoubiya, Arset Moulay Abdeslam, Arset El Beylik
- La recherche esthétique dans le mobilier urbain.

### **Taux du tourisme dans la ville de Marrakech**

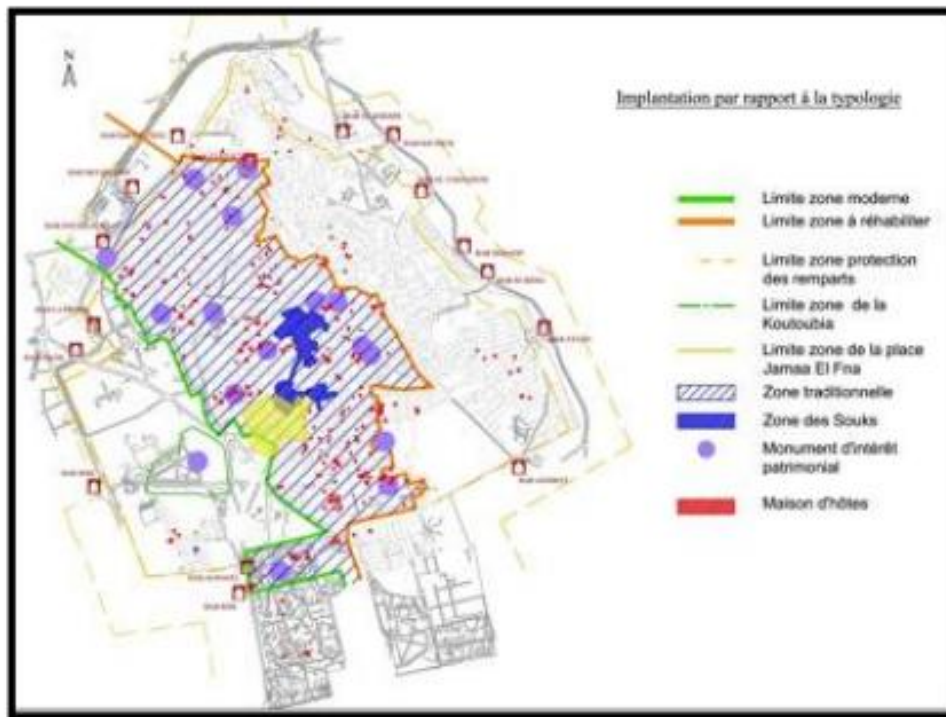
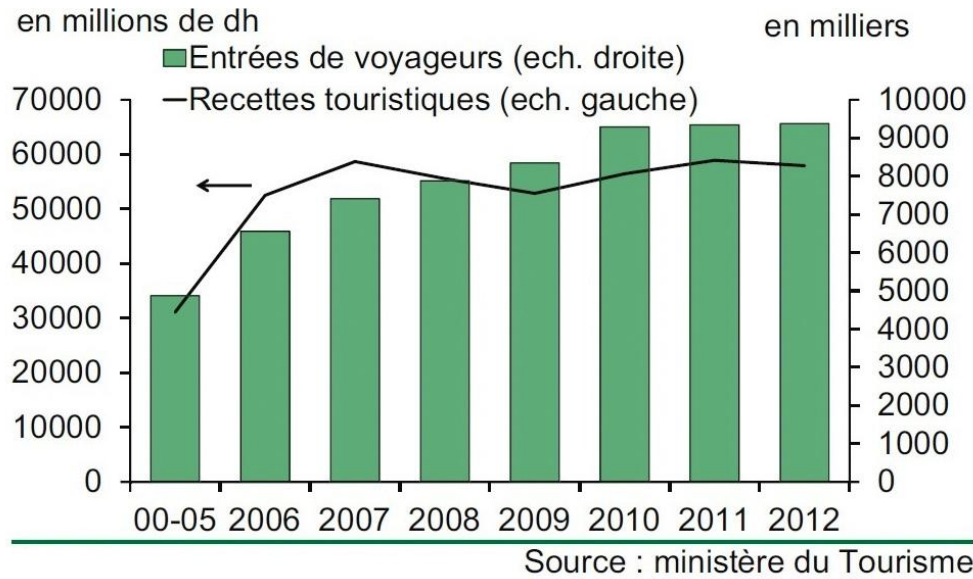


Figure 10 : Situation de la place Jamâa El-Fna dans la médina de Marrakech. *Source* : google

Ce plan d'aménagement est contradictoire aux principes de l'Unesco et inadapté à la réalité de la médina ; qui demandait plus un plan de sauvegarde ou de gestion.

Ce plan a été jugé caduc par rapport à sa définition dans le cahier de charge ; et fut abandonné sous pression des autorités maraichines et de l'Unesco car il visait au développement du tourisme au dépend de l'authenticité et de l'identité.

## 2. La place Saint-Jean du Vieux Lyon :

Le Vieux Lyon est un vaste quartier bordé par la Saône qui s'étend de Saint-Georges à Saint-Paul, en passant par le quartier Saint-Jean.

### 2.1. Présentation :

Saint Jean est un quartier ancien qui compose avec les quartiers Saint-Georges et Saint-Paul le «Vieux Lyon ».C'est le quartier central qui possède les éléments architecturaux les plus prestigieux. Dès le début le quartier a attiré l'attention des responsables aux dépens des quartiers périphériques. C'est le quartier le plus connu, avec la primatiale de Saint-Jean. C'est également le quartier le plus touristique du Vieux Lyon ; quartier essentiellement piéton, il a conservé son médiéval.



Fig.11 : Plan de Vieux Lyon. Source: Google

Historiquement, l'urbanisation du quartier s'est faite de la colline de Fourvière aux quais de Saône et autour de nombreuses églises Sainte-Croix, Saint-Etienne, Saint-Laurent de Choulans, Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Georges.

L'intérêt de la municipalité de Lyon pour son patrimoine architectural et urbain n'intervient qu'assez tard. C'est l'engagement de l'association « La Renaissance du Vieux Lyon » qui permettra que ce dernier constitue en 1964, le premier secteur sauvegardé en France relatif à la loi Malraux de 1962 y compris le quartier Saint-Jean. Le Vieux Lyon, au cœur du très vaste site historique de la ville, est inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco depuis le 5 décembre 1998.



Fig.12: Le site historique de Lyon classé par l'Unesco. Source : Google

### La revalorisation de l'espace public dans le quartier de Saint-Jean, 2003 :

Cette initiative était produite dans le cadre du plan de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux Lyon ; qui régit l'ensemble d'opérations, travaux et aménagements qui seront effectués pour une redéfinition de l'occupation du domaine public.

Les points clés de la charte pour mieux vivre l'espace public dans le Vieux Lyon sont :

- Poursuivre la revalorisation du patrimoine.
- Partager l'espace public. - Clarifier les limites.
- Rendre lisible le cheminement citadin.
- Requalifier la qualité du mobilier extérieur.
- Affirmer une certaine modernité.
  - Tout aménagement du domaine public est une responsabilité, il participe de cette identité et peut revaloriser ou dévaloriser le site historique. Ce projet combine formes, matériaux et couleurs selon un style : harmonie/ contraste, complémentarité/ opposition, différence/ répétition.
  - La charte propose, pour la revalorisation de la place Saint-Jean, la sobriété du style d'aménagement avec des matériaux naturels, non polluants, non bruyants et durable ; limitation de la quantité d'objets pour la remplir et la libération de la perspective urbaine.
  - La charte impose un seul type de mobilier par terrasse et pas plus de 5 couleurs y compris celle de la matière ; et toute publicité est interdite au sein du Vieux Lyon. La charte met en place aussi, le type d'enseignes des magasins, des stores, des rideaux, d'éclairages et le choix du mobilier.

**Conclusion :**

La revalorisation tend à potentialiser la richesse historique et archéologique de la place publique concernée, pour qu'elle devienne un témoignage d'une identité socioculturelle. Etant été déclarée secteur sauvegardé, la médina de Constantine compte des espaces publics dont la valeur patrimoniale est indéniable, dont la place de

Afin d'aboutir à une revalorisation de cet espace, une analyse historique et urbaine est de mise.

La place publique est un des constituants fondamentaux du paysage urbain. Attirante du fait qu'elle ne se définit pas par une fonction précise, la place publique est mesurée par son degré de fréquentation. La place publique est un lieu de vie aux multiples fonctions :

- Elle permet une fluidité de la circulation des personnes.
  - Elle est la parfaite assise qui peut accueillir différentes activités : sociales, économiques, culturelles et spirituelles.
- Elle permet la cohésion et les liens sociaux... Dans tout centre historique, les places publiques obéissent à des prescriptions suivant une réglementation spécifique à la sauvegarde du patrimoine urbain qu'il soit universel ou national.

En dépit des transformations historiques, culturelles, urbaines, sociales ; la place publique est restée comme symbole de centralité et plus particulièrement dans le monde occidental. Qu'en est-il du monde arabe ? sous quelles formes ? formes ?

## PARTIE 02 : Site d'intervention

## 1 Etude du lieu :

### 1.1 Développement urbanistique à travers le processus historique :

Position stratégique pour un site exceptionnel, la casbah constitue le noyau historique du grand Alger.

Le rôle de la casbah d'Alger dans le bassin méditerranéen. Son histoire. Le site exceptionnel qu'elle occupe sur l'une des deux pointes de la baie d'Alger. Son architecture et son urbanisme de qualité, lui donnent cet intérêt qui dépasse ses frontières.

Mais afin de mieux comprendre l'évolution nous nous baserons en 1er lieu sur les données historiques. Celle-ci permettra de ressortir les éléments forts, des repères et l'identité du lieu

La casbah d'Alger s'est développée durant plusieurs époques à travers le temps passant de phénicienne ; romaine jusqu'à au jour d'aujourd'hui (voir tableau)



### 1-2-caractère de l'urbain


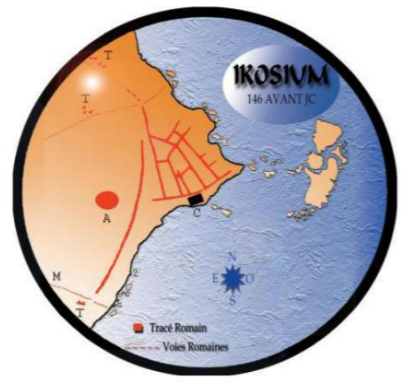


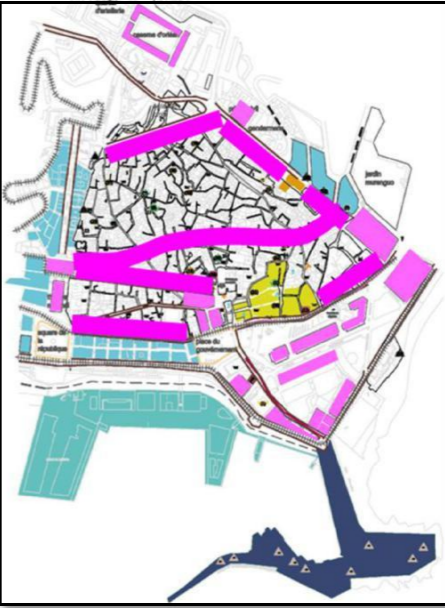
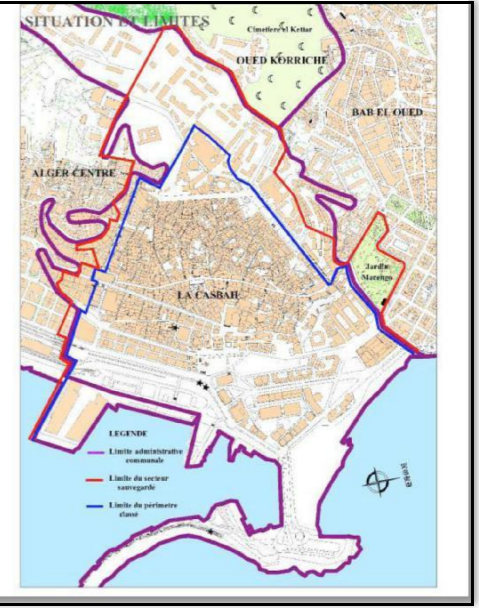
La casbah représente un étagement au-dessus des voutes du front de mer et des fortifications du port. La ville est structurée de trois systèmes organisateurs du tissu urbain, à savoir :

- a. Le bâti vernaculaire : regroupe l'ensemble des masses construites d'un style arabo-musulman qui forme l'unité urbaine de l'ancienne Casbah intramuros
- b. Le parcellaire haussmannien : c'est l'intervention coloniale qui représente les percements dans la

Partie basse de la casbah et les boulevards.

# CHAPITRE I : ANALYSE DE LA CASBAH D'ALGER

## 1-Développement urbanistique à travers le processus historique :

| PERIODE PHENICIENNE   | PERIODE ROMAINE  | PERIODE ARABO-BERBERE  | PERIODE OTTOMAN  | PERIODE COLONIALE   | PERIODE ACTUELLE   |
|---|--|--|--|---|--|
| IV AV JC  | 146 AV JC  | à partir du Xème Siècle  | 16 <sup>ème</sup> siècle   | 1830 -1940  | 1962 Jusqu'a Aujourd'hui   |
|             |                            |    |    |                               |  |
| 1ere occupation<br>Profitant du port comme<br>Implantation stratégique du<br>Comptoir punique | Création de deux axes<br>Structurants : le Cardo (N-S)<br>(Bab Azzoune)-Decumanus (E-O)<br>(rue de a marine) | Fondation d'El Djazaier<br>Beni Mezghenna : la ville a<br>Commencé a occupé le bas<br>Apparition de la 1ere rempart de la<br>Ville | Occupation turque pour libérer<br>Alger des espagnoles : c'est à cette<br>Époque que la Casbah pris sa<br>Configuration définitive | Occupation française qui se<br>Divise en plusieurs périodes :<br>Marquée par le grand percement et<br>Démolitions | Casbah, avec périmètre de<br>Sauvegarde délimitée par le<br>PPSMVSS                  |
| Caractéristique de chaque époque  |  |  |  |   |  |



1-1-Les espaces libres ; jardins et places : c'est l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine ; ces places peuvent être public (places, Esplanade, rue ...), ou privée (cour, jardin).

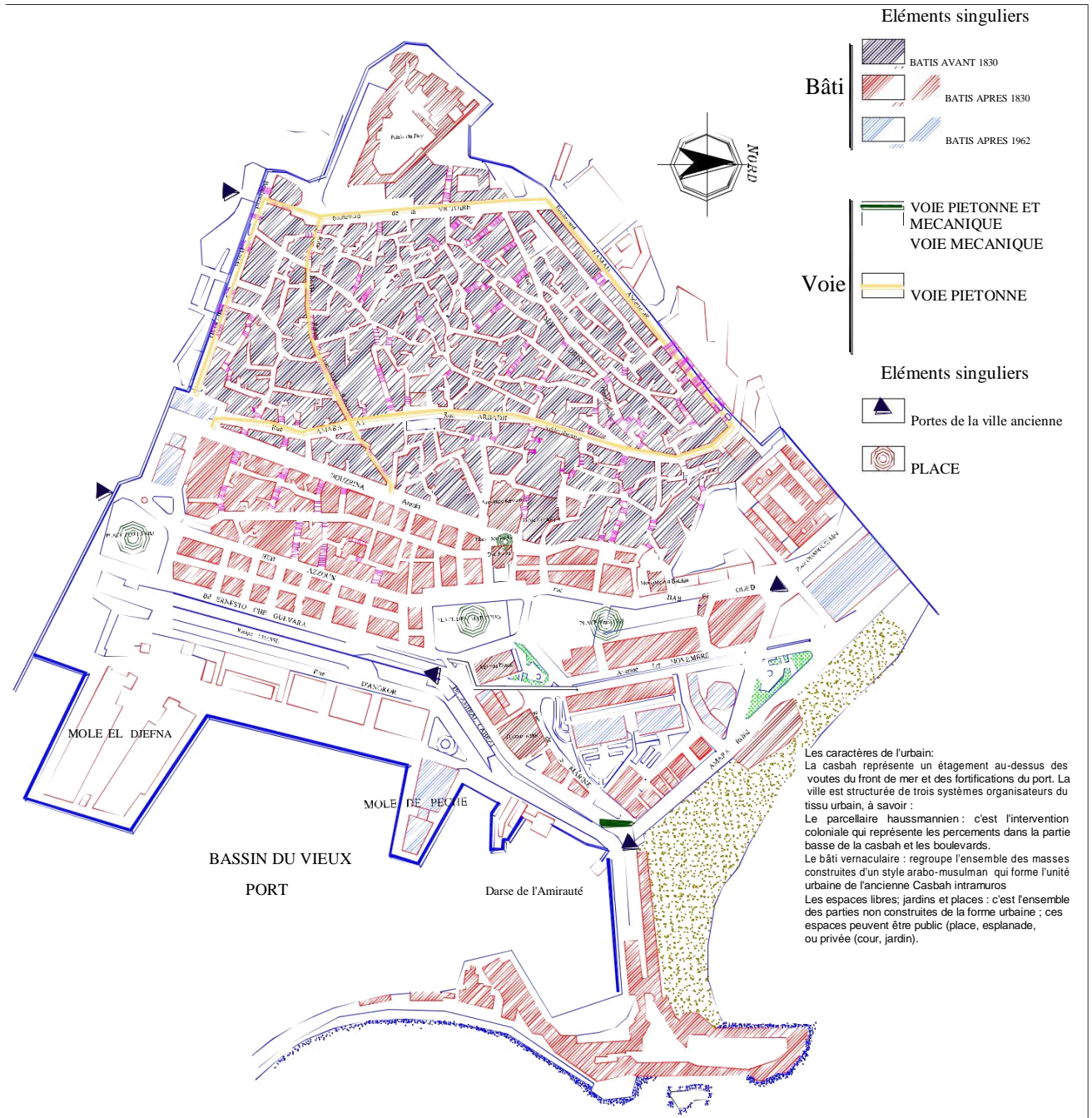


Figure 13 ; Carte du caractère urbain

### 1-2-Synthèse de l'analyse de la casbah d'Alger

Notre analyse se basera sur la basse Casbah, cette zone (*voir figure 11*) qui a subi le plus de modifications durant les différentes périodes, elle représente une zone tampon entre la haute Casbah (tissu traditionnel) et le port, Cette zone répond parfaitement aux exigences de la curiosité du touriste par la présence de nombreux éléments de permanence qui doivent être valorisés et renforcer leur caractère omniprésent de centralité à travers toutes les époques.

C'est dans cette zone que se manifeste le plus grand nombre de vides urbains, ainsi l'analyse nous permettra de cerner ces vides et aussi de mieux comprendre la rupture urbaine, et dresser les principales d'aménagement

Notre zone d'intervention, s'étend dans la basse casbah (place des martyrs )

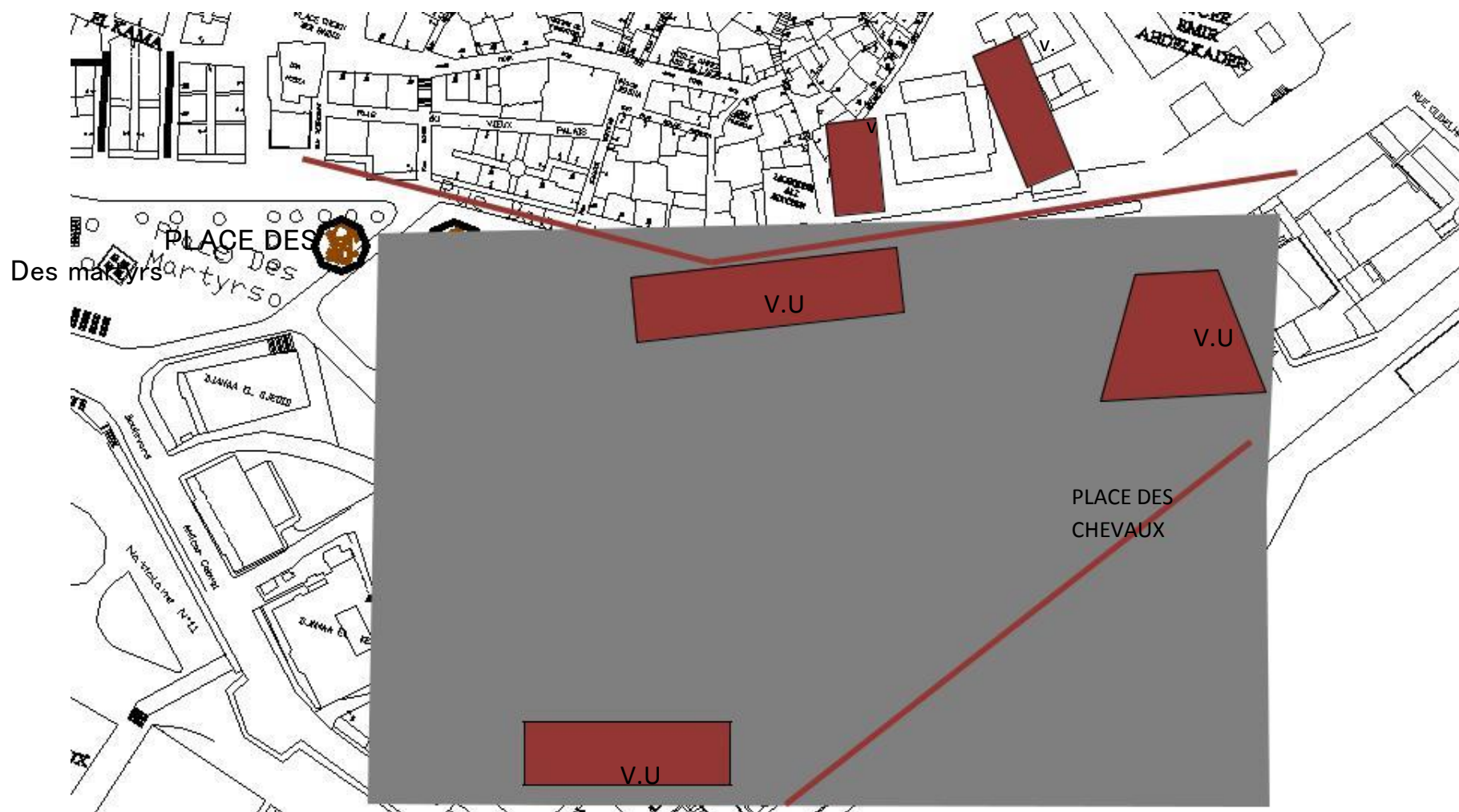


Figure 14 ; carte de la zone à analyser (Plan permanent de sauvegarde et d mise en valeur du Secteur sauvegardé de la casbah d'Alger ; Bureau d'étude CNERU retouchée par l'auteur)

## 2. Analyse urbaine :

### 2-1 Approche Historico-Culturelle :

Les outils de la ville sont le patrimoine historique. Archéologique ... ils agissent pour la Conservation des villes à travers l'identité de ces dernières.

Le principal de l'analyse historique n'est pas de faire une histoire événementielle de la médina mais de souligner à quel point son histoire urbaine, sa vie sociale, nous sont encore mal connue. Or c'est l'évolution de la ville ; son organisation ... Qui peuvent servir de support au projet de sauvegarde et de revalorisation. De ce fait la ville doit être considérée comme un document historique, le plus fiable à témoigner pour répondre aux demandes nouvelles sur l'histoire des sociétés et des cultures.

Nous avons eu connaissance des grandes étapes chronologiques lors d'une première lecture historique de toute la casbah, de ce fait dans cet historique nous passeront directement aux grandes périodes qui ont le plus marqué la basse casbah. Et ont fait d'elle la ville d'aujourd'hui.

#### La Casbah ottomane :



Figure 15; plan de la ville à l'époque ottomane (Sakina Missoun Alger l'époque ottomane)

- Alger avait une configuration planimétrique en forme de triangle dont la base était adossée à la mer ; les deux autres côtés étaient matérialisés par des remparts de défense qui s'élevaient vers la citadelle demeure du Dey, flanqués de leurs bastions.

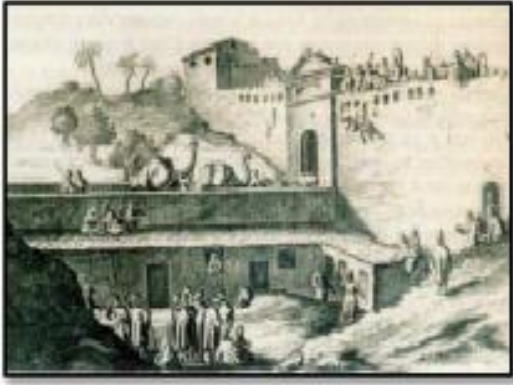


Figure 16; Iconographie de la porte de BabAzoun au Début de la période turque (Abdelaziz Ferrah, La Page 62)

La zone des principales activités se localisée en Basse Casbah (implantation sûrement pour des Raisons topographiques), c'est par bab Azoun (figure 10) que rentraient les denrées et matières première fournis par l'intérieur du pays et Bab el- dejezira que rentraient tous les produits importés. Le point de convergence de ces deux

Voies entraînait une nette concentration d'activités ; s'est activités s'organisaient au niveau des Souks elle se présentait comme autant d'alvéoles aménagées au rez-de-chaussée des maisons ou autres édifices et sans communication entre elles. Le souk à Alger ne semblait pas avoir comme une expression architecturale aussi marquée que dans la plupart des villes Musulmanes.

- La porte de Bab El Oued ; drainait les fruits et légumes produit
- Dans le quartier, pour alimenter les marchés de Bab El Oued.

A cette époque le quartier s'abritait que quelques maisons, et L'hôpital du Day.

- Elle porte ce nom car elle ouvrait sur l'oued M'KACEL qui s'écoule depuis les hauteurs de BOUZAREAH.



Figure 17 ; Iconographie de la porte de Bab El Oued (ANEP2006, Page 54)

Autres expression plus particulière de l'activité commerciale ;

- Sur cette même partie du plateau littoral on constate l'implantation exclusive de grands équipements étatiques tels que casernes, prisons ou bagnes et manufactures. Il est à noter, en outre que cette zone n » était pas seulement le centre de la vie active ; mais aussi ; celui de la vie culturo- religieuse.

Une vie intense caractérisait le matin fait de mouvement et d'activités diverse l'après-midi y Est plus calme ; les boutiques et souks sont fermes et c'est dans les cafés ouverts que les hommes se rencontraient ; c'est dans ce quartier que le palais de djenina étendait ses cours et ses Jardins ; palais qui fut malheureusement détruit dès l'arrivée des français pour être remplacé par Une place permettait le regroupement militaire. La notion du centre au sens Européens du terme, N'était pas d'usage ; les places n'existaient pas non plus ; elles étaient éclatées à l'intérieur de Chaque maison, West Ed-dar (le centre de la maison).

En altimétrie ; la casbah était dotée d'un Skyline en gradation qui permettait de conserver la vue Sur mer pour chaque demeure ce qui donnait un cachet particulier au site. André Ravereau définit les éléments de la Casbah comme suit :

#### Le patio :

West Ed-dar ; c'est le lieu privé où quotidiennement la famille pouvait évoluer dans un véritable espace où s'organise également la communication avec l'environnement



Figure 18; Casbah (Google image)

#### Le k'bou :

Dans une chambre en T. Il pourrait être comparé à l'iwan en Iran, il est surmonté d'une coupole. Le k'bou est défini par le décrochement en encorbellement de la façade extérieure et ceci par des raisons de manque d'espace pour y flaque la coupole.



Figure 16 (Google image)

Pour les k'bou les décrochements en encorbellement est soutenu Par les rondins de thuya qui font les olives, placés en corbeau.

#### La porte pensée ouverte :

A Alger toutes les portes sont sous galerie car elles sont sous un autre niveau. Les vantaux des portes sont entièrement indépendantes de la maçonnerie, car la porte est jonction entre West Ed-DAR et k'bou elle n'en est pas pour autant une coupure.

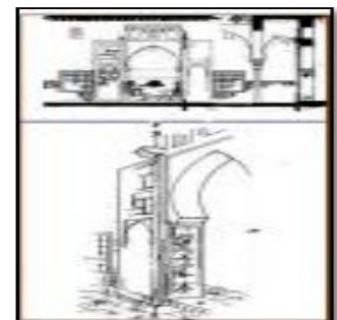


Figure 19 ; la porte pensée ouverte (porte pensée ouverte André Ravereau et le site créa la ville)



La porte pensée fermée :

Elle correspond au débouchée de l'entrée sur la cour, mais aussi celle des chambres, elle correspond dans une entrée avec l'espace de skifa (chicane), généralement accompagné d'un arc en plein cintre. Dans les périodes de Chaleur la porte restant ouvert créant un courant d'air sur laskifa ou les escaliers.



Figure 20 ; la porte pensée fermée dans une ruelle de la Casbah (Google image)

Portique et galerie :

Les espaces dont dispose la maison d'Alger, sont généralement aménagés Avec des portiques : ces auvents soutenus par des piliers ou des colonnes Formant des galeries ; qui est le lieu de circulation ou lieu où se tenir protégé.



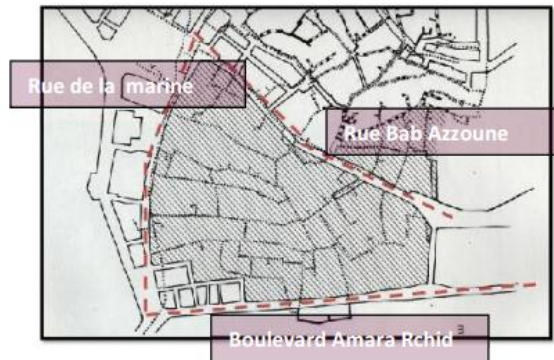
Figure 21; Galerie et portique, palais du Dey (Google image)

La façade intérieure

Schématiquement la maison est faite d'éléments morphologiques de la Casbah :

- Porte : arc brisé outrepassé
- Au-dessus des portes trois ouvertures de ventilation, en arc masqué par des claustras en plâtre ouvragé.
- Au-dessus de chaque une des fenêtres la même ouverture entoure d'une range de céramique.
- Parfois des fontaines s'inscrivent dans ces murs
- Le Minzah est un espace fermé qui se trouve dans la terrasse.



Modification et transformation :

Trois 1<sup>er</sup>s percements français : Rue de la marine, rue bab azzoune, et boulevard amara rachid

Figure22 : carte d'Alger al' époque colonial ministère de L'URBANISME ET DE L'HABITAT ETAU-UNESCO, Atelier Casbah,

- La mainmise sur la ville, en 1830, du pouvoir colonial apportant avec lui sa conception de l'espace ordonné. A fait d'Alger le milieu urbain par excellence ou les signes de transformation du pays conquis sont visibles et marqua l'arête de l'évolution de la ville musulmane.
- Il s'agira d'une succession de ruptures brutales avec la culture et l'histoire de la ville jusqu'au 20<sup>-ème</sup> siècle
- A cette époque, la voirie est complètement repensée, on projettera de faire un boulevard formant la ceinture de la ville. Le premier alignement touchait trois axes : la rue de la marine,
- Les rues Bab-azzoun et bab el oued ainsi l'avenue 1<sup>er</sup> Novembre.



Figure 23; vois et rue a l'époque coloniale (Google image)

- Les 1<sup>ere</sup> modification toucheront le quartier de la marine (dit aussi de l'ancienne préfecture) ; quartier au tissu ancien avec quelques voies élargies et bordées de hauts immeubles européens.
- En 2<sup>eme</sup> lieu en 1926 ces quartiers deviendront les plus peuplés d'Alger ; et les seules investigations qui y sont faites seront celles municipales ; école ; maison ; ban marché ; la ville garde encore sa structure initiale malgré les 1<sup>ers</sup> percements des voies.

## 2-2-Synthèse de l'analyse historico-culturelle:

Le patrimoine d'aujourd'hui et le résultat de ce long processus la ville a subi beaucoup de dégradation, causée par le colonisateur en 1<sup>er</sup> lieu et appuyée par le gouvernement et la société locale de par leur désintérêt de la ville, les démolitions laissent place à des vides ; souffrants de marginalisation ; renvoyant à une perte d'identité de la basse casbah

Les espaces vides proviennent des effondrements, des destructions de la guerre ou de démolition ponctuelle pour vétusté

Afin de mieux les saisir nous, passeront à l'analyse de cette zone dans les titres suivants :

## 3- Analyse typo-morphologique :

- La géographie urbaine est une théorie plus générale, susceptible à la fois de définir et d'expliquer la ville même et le mécanisme de son évolution et les multiples facettes de son rôle.
- L'approche urbaine se base sur la notion d'espace dont elle vise à interpréter les modes d'organisation et de différenciation par rapport aux fonctions qui s'y déroulent

Dans cette analyse nous pouvons dégager les 3 systèmes organisateurs du tissu urbain:

- parcellaire : c'est le système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières. (Voir Figure 22 cartes bâties, espaces libres et structures de permanences)
- Le bâti : ce système regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine quel que soit leur fonction ; leur dimension ; leur gabarie (Voir Figure 22 cartes bâties, espaces libres et structures de permanences)
- Les espaces libres : ce système fait ressortir l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, que ces espaces soient publics (places, esplanades, rues..) ou privés (cours, jardins.) .

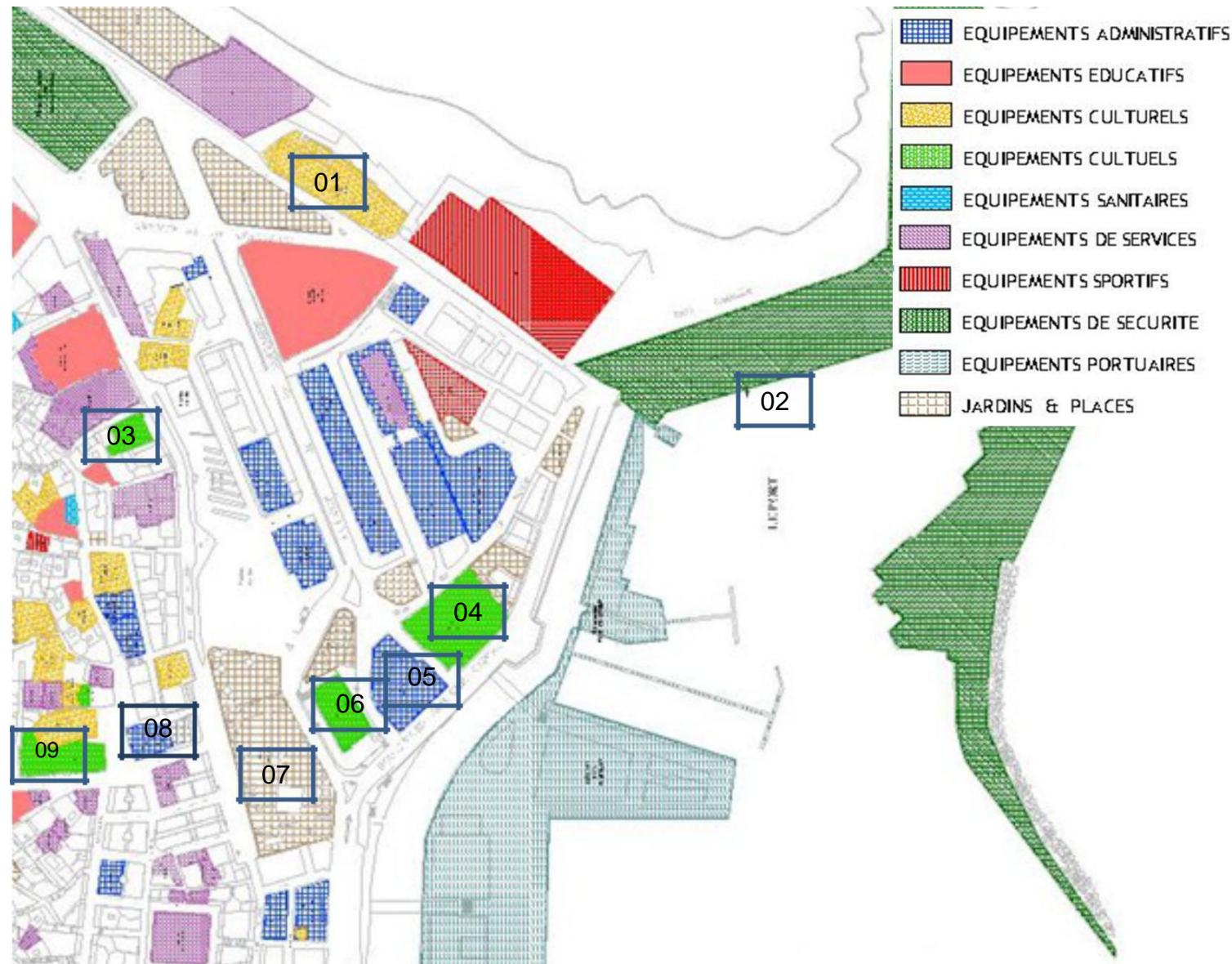
*(Voir Figure 22 carte bâti et espaces libres)*



Le quartier présente une diversité d'équipements, il est aussi entourée d'éléments de repère à l'échelle locale et nationale tel que :

- Bastion 23
- La jetée Kheir Eddine
- La chambre de commerce
- La mosquée Ali Betchin
- Dar Aziza
- Djamaa Djedid
- La grande mosquée
- La mosquée Ketchawa
- La place des martyrs

Il occupe une position stratégique où il s'étend de la rue Bab el Oued jusqu'à la rue Amara Rachid, vers le Bastion 23 et la mer, offrant une possibilité de communication avec la jetée du port de pêche par le Boulevard Amara Rachid.



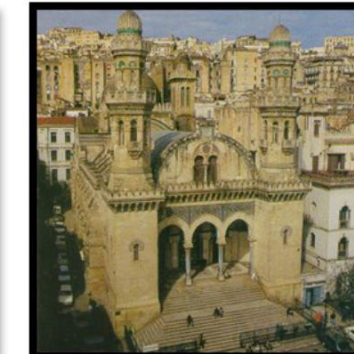
Dar Aziza (08)



Djamaa Djedid (06)



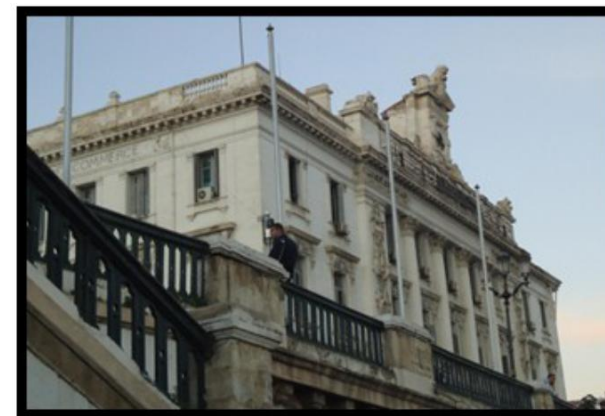
Bastion 23 (01)



Mosquée Ketchawa (09)



Mosquée Ali Betchin (03)



La chambre du commerce (04)



La grande mosquée (05)



La jetée Kheir Eddine (02)



La place des Martyrs (07)

Voir Figure 24 : cartes bâties, espaces libres et structures de permanences (plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la casbah d'Alger, bureau d'étude CNERU)

Dans la basse Casbah on retrouve :

Un tissu mixte, résultat des bouleversements coloniaux mais qui a gardé la structure du tissu traditionnelle.

- Les îlots sont composés de maison traditionnelle, avec des façades coloniales, ce qui donne un parcellaire plus ou moins régulier.
- Système viaire du type linéaire sans choix directionnel, avec ramifications hiérarchisées, en orientant la circulation.
- Les immeubles sont d'un gabarit de R+2 et R+3
- Les cellules d'habitation sont desservies par une circulation véritable commune à l'ensemble
- -le bâtiment est extraverti ; l'introvertie existe parfois, elle assume plutôt un rôle fonctionnel (aération, éclairage).

- Les façades sont marquées par des éléments architectoniques très riches, et une symétrie renforcée par des éléments saillants.

- Un système en damier

- L'apparition de ce tissu coïncide avec le projet d'embellissement et de soudure entre vieille ville et le quartier d'isly on le distingue le long du boulevard front de mer (boulevard Che Guevara, Almîcar Cabral, Amara Rachid).
- Le bâti est d'une architecture néo-classique qui définit des immeubles à arcades avec un gabarit régulier:(Axialité, symétrie, rythmique, ordonnancement)

Les parcelles se présentent sous forme rectangulaires (des îlots subdivisés en parcelles traversés par des voies secondaires perpendiculaires à la rue Bâb Azzoun).



Figure 25; Immeuble mixte, place des martyrs (Google image)



Figure 26; Immeuble coloniaux (Google Earth/Google image)

Un Tissu moderne :

- Exprimée au niveau du quartier par les barres Soccard qui obéissent aux principes du mouvement moderne (grande ouverture, élimination des cours intérieurs...). C'est une architecture extravertie avec dominance l'horizontalité et la répétition d'un seul module le long de la façade.
- Le système viaire est de type linéaire mais non hiérarchisé à cause des divers vides urbains.
- Rythmique au niveau de la façade principale avec un gabarit de R+7 à R+9.
- Parking se distingue des autres édifices
  - Par sa structure métallique démontable et ses éléments préfabriqués.



Figure 27; Immeubles Modernes (Google earth/Google image)

Système d'analyse typo-morphologique :**Syn**

La situation géographique du périmètre de sauvegarde est un atout non négligeable par rapport aux grands quartiers et axes animés de la capitale. Mais il apparaît que le niveau des équipements reste encore moyen.

- Bien que la basse Casbah soit le résultat d'un tissu mixte nous constatons un certain ordonnancement et une hiérarchie dans la structure parcellaire et viaire, elle suit un linéaire animé par des commerces en galerie, une activité qui est en régression au cours de la dernière décennie pour cause de fermeture de plusieurs locaux et de changements d'activités ,

#### 4- APPROCHE FONCTIONNELLE :

Elle se base sur la planification urbaine : L'approche fonctionnelle permet de comprendre la ville à travers ces divers réseaux urbains, les différentes accessibilités du secteur visé ainsi que les Voies et espaces publics.

Elle a pour objectif de cerner la ville en zone prédéfinie (habitation, équipements de services, espace détente...), par contre sa limite est le fait qu'elle ne prend pas en considération l'aspect Social.

##### a. Réseaux urbains

- A l'époque Ottomane, la ville basse s'organisait avec des rues régulières habitées par la Classe dominante. Celle-ci s'organise au tour d'une zone centrale où convergent les trois grandes rues commerçantes de la ville : la rue Bab el-Jezira qui dessert la porte de la Marine ; la rue Bab Azoun, au sud, et la rue Bab el-Oued jusqu'à l'îlot La lahoum.
- Actuellement, le tracé de la trame urbaine est de style haussmannien voulu par le colonisateur, notamment du côté Nord, Sud et Est de la zone.
- Par contre plus à l'Ouest persiste la trame vernaculaire de la casbah avec ces maisons et Passerelles, masquée par la trame Haussmannienne.

Dans la carte ci-dessous, nous y analyserons les différentes voies et nous sortirons celle qui sont à caractère purement mécanique, piéton ou mécanique et piéton ; cette carte permet de comprendre le parcours et la circulation qui s'effectue à l'intérieure de la ville.

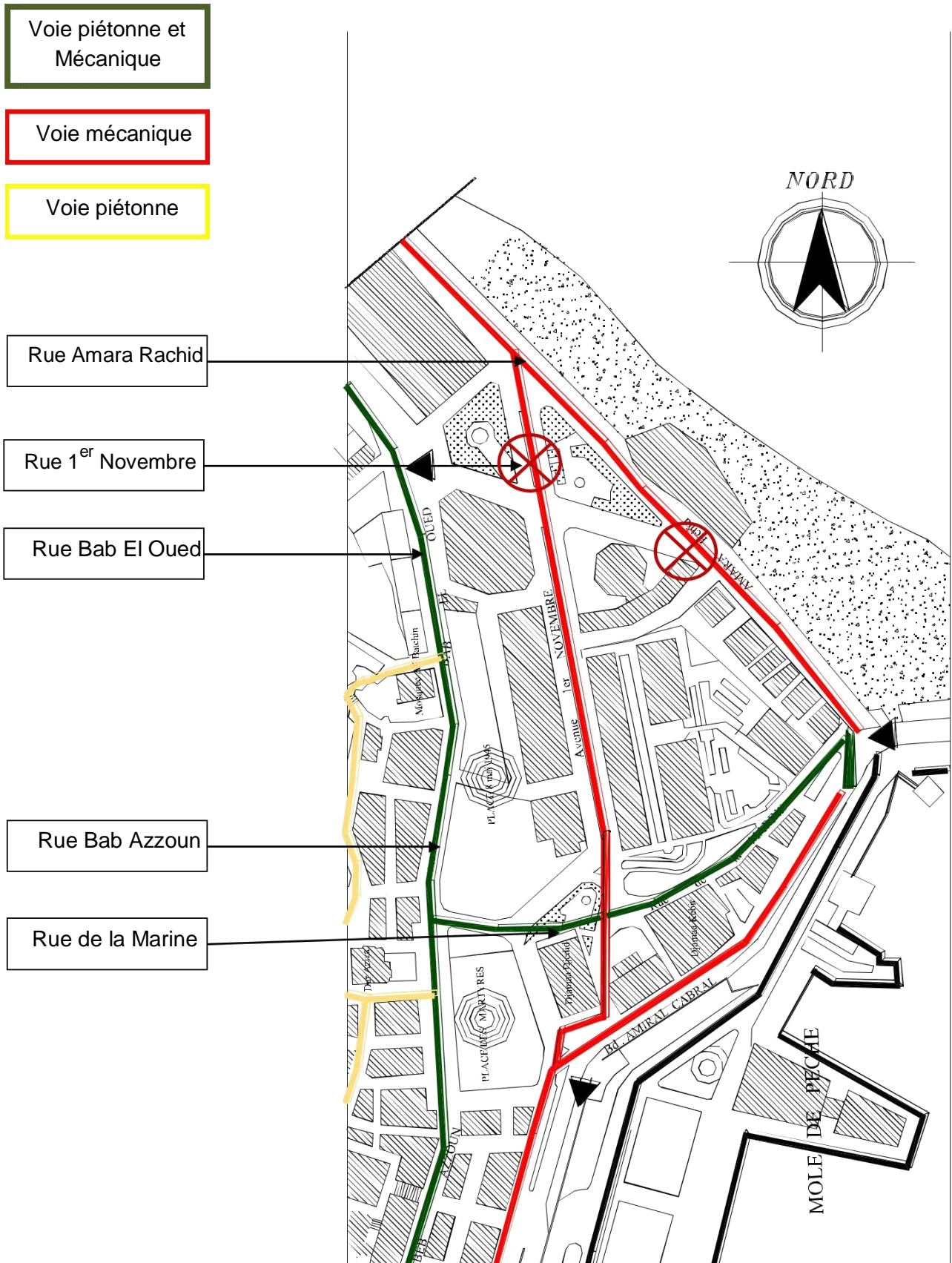


Figure 28; Carte des réseaux urbains (Plan permanent de sauvegarde et d mise en valeur du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger; Bureau d'étude CNERU (retouchée par l'auteur)



b. Voies et espaces publics:Voies

Les voies perpendiculaires à la mer assurent la liaison entre les diverses constructions, et les voies principales sont :

- Rue de la marine : représente l'ancien (Décumanus), elle relie la place des martyrs au port, passant par Bâb\_ El Bahr, elle occupe dans son axe les mosquées Djamaa Djedid et la Grande mosquée.
- Rue Laroussi Mustapha : Elle relie Bab El Oued au palais des Rais.

Les voies parallèles à la mer relient le centre au reste d'Alger et les quartiers entre eux, sont :

- Les rues Bab Azzoun et Bab El Oued : (nord-sud) qui sont dans le même alignement représentaient un des axes structurant (le cardo) à l'époque romaine ; ces rues reliaient la ville à l'arrière du pays par bab \_azzoun au temps des ottomans ; à l'époque comitiale jusqu'à au jour d'hui
- Rue 1er Novembre : Bordée sur ses deux parois de barres SOCARD qui abritent des activités commerciales et administratives, peu attirante pour le piéton : c'est une avenue à double sens de 36 mètre de large; elle relie la chambre de commerce à la mer.

c-Espaces publics :

Les espaces publics tel que (place, j'ardin...), jouent un role important dans la dynamique de la Basse ville, nous en retiendrons les plus connus :

- La place des martyrs, appelée place du gouvernement a l'époque coloniale, elle est l'intersection des axes Cardo/Décumanus. Prochainement la place recevra une des bouches de la ligne de métro, on y a trouvé des fouilles archéologiques datant de plusieurs siècles.

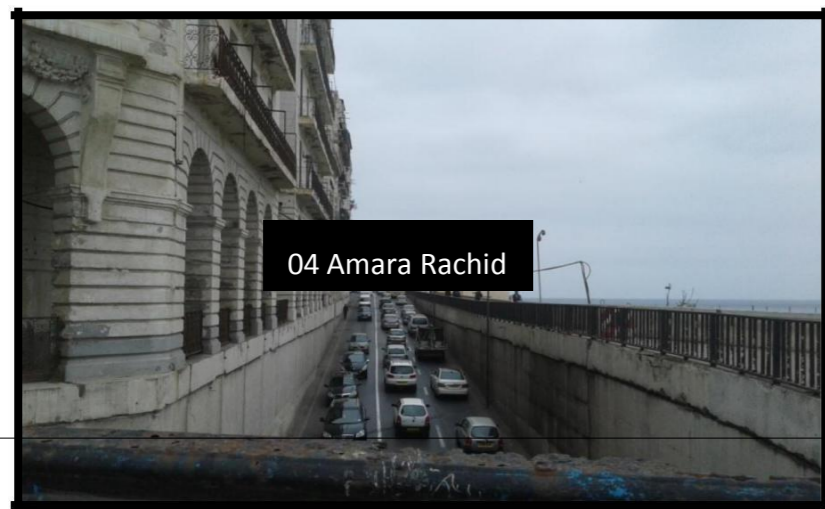
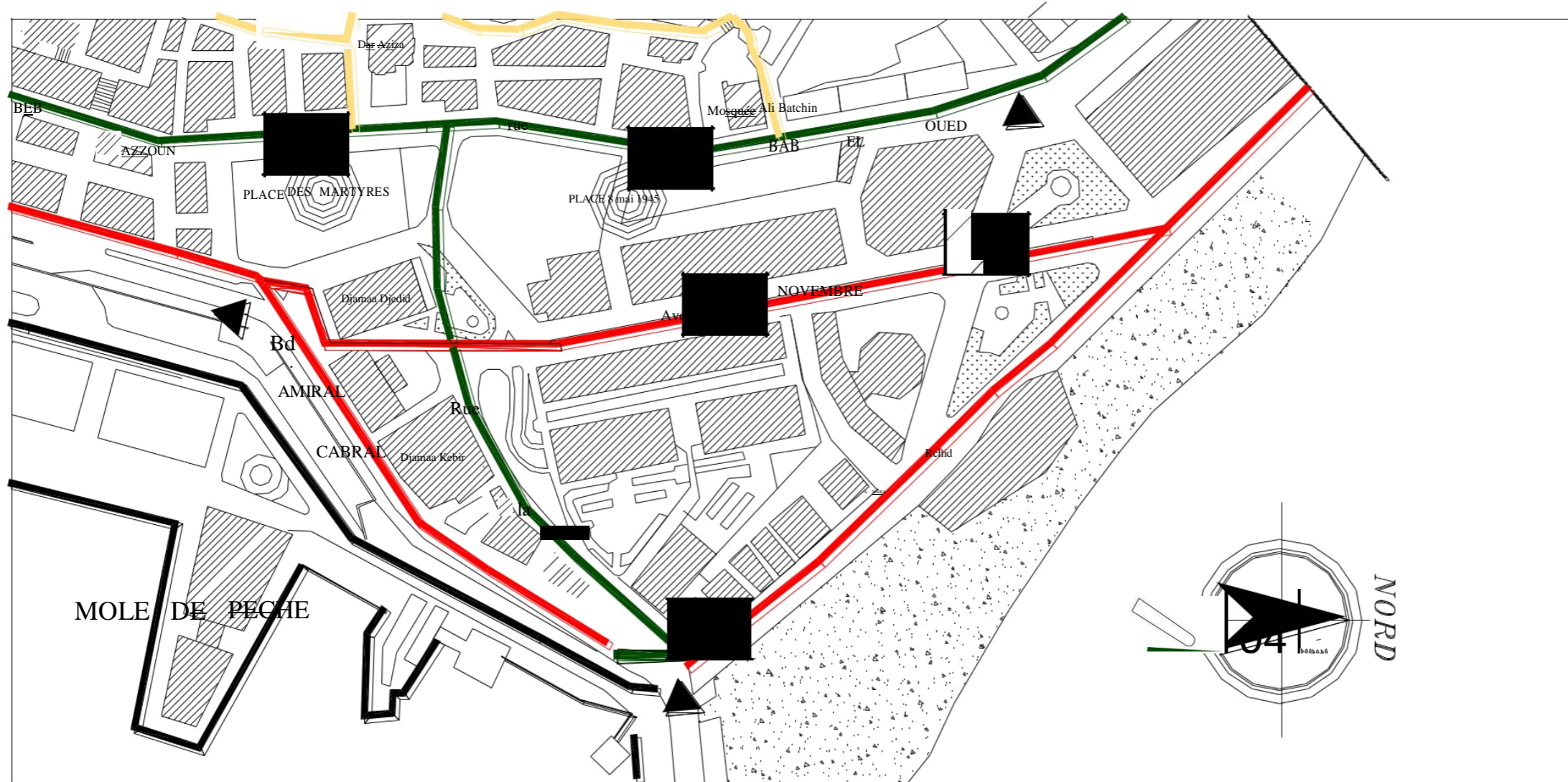


Figure 29; place des martyrs (Google image)

- La place des chevaux qui fait face directe au Bastion 23, est agrementeed'un attelage de chevaux fougueux (chevaux,de Diar El Mahsul), offre une vue splendide sur la mer, malheureusement l'emplacement constitue en même temps un espace mort, isolé du reste de la cité, a cause d'une part de l'incessante circulation automobile et d'autre part du manque de moyen d'accès donnés au piétons pour Parvenir à ce bastion qui gagnera id'être.



Figure 30; place des chevaux (Google Image)



04 Amara Rachid



03 1<sup>er</sup> novembre

Figure 31; Etude d'accessibilité (photos prises par l'auteur en mai 2016)

### Synthèse d'analyse fonctionnelle :

- L'un des premiers problèmes de la voirie est le conflit entre la circulation motorisée et les flux piétons.
- La circulation motorisée entrave les déplacements internes de la casbah et contribue à l'enclavement et à la désagrégation de cette entité urbaine.
- Entre l'axe Bab Azzoune, Bab El Oued et la Mer la prédominance de la circulation de transit est telle que la circulation locale Est-Ouest n'est plus.
- Mise à part la place des martyrs, les autres places restent non structurées et difficilement accessibles.
- Le parcours piéton offre un parcours touristique intéressant, allant de la haute casbah est passant par l'axe Bab azzoune/Bab el oued, Rue de la marine et le port, mais ce parcours interrompu par la circulation automobile, et reste un parcours faible par le manque d'attraction adéquat.

## 5- APPROCHE SOCIALE :

La rupture physique et fonctionnelle dont font faces ces espaces, font perdre à cette zone sa véritable identité urbaine historique et économique. Une ségrégation socio-résidentielle ne cesse de creuser un fossé entre les deux mondes, faisant sortir la population dans le sens de la périphérie vers les quartiers du centre, c'est ainsi que les habitants de la casbah vont désertier leur Quartiers.

Quant aux résidents actuels ne semblent pas pur autant prêter attention à la valeur historique et patrimoniale de leur médina ; ce qui ne les stimule pas pour se mobiliser en vue de préserver l'image de leur cité à travers des actions associatives.

Cette zone présente une population d'habitants relativement dense, bien que certaines maisons soient en état fort de dégradation, elle reste toujours habitable.

Certains habitats désertés ont laissés place à des locaux administratif et bureaux.

L'activité commerciales est riche dans cette zone, mais pur la majorité elle l'est de manière Informelle.

Selon une étude faite par le CNERU qui a établi le PPSMVSS de la Casbah d'Alger on retient Les constatations suivantes :

- Sur les 2110 locaux commerciaux :
  - 1/3 sont fermés
  - 1/3 sont des activités de services
  - 1/5 sont des activités du tertiaire et des services
  - 1/7 sont des activités artisanales diverses

### **Synthèse de l'analyse sociale :**

- Il semble que le niveau d'équipements répond de manière satisfaisante Aux besoins de la population. Les questions du commerce et de l'emploi, comme déjà signalé précédemment, se proposent en termes d'une économie informelle dominante et commandent le marché local de l'emploi<sup>24</sup>.

<sup>24</sup> PPSMVSSA  
travail d'analyse bureau d'étude archimed

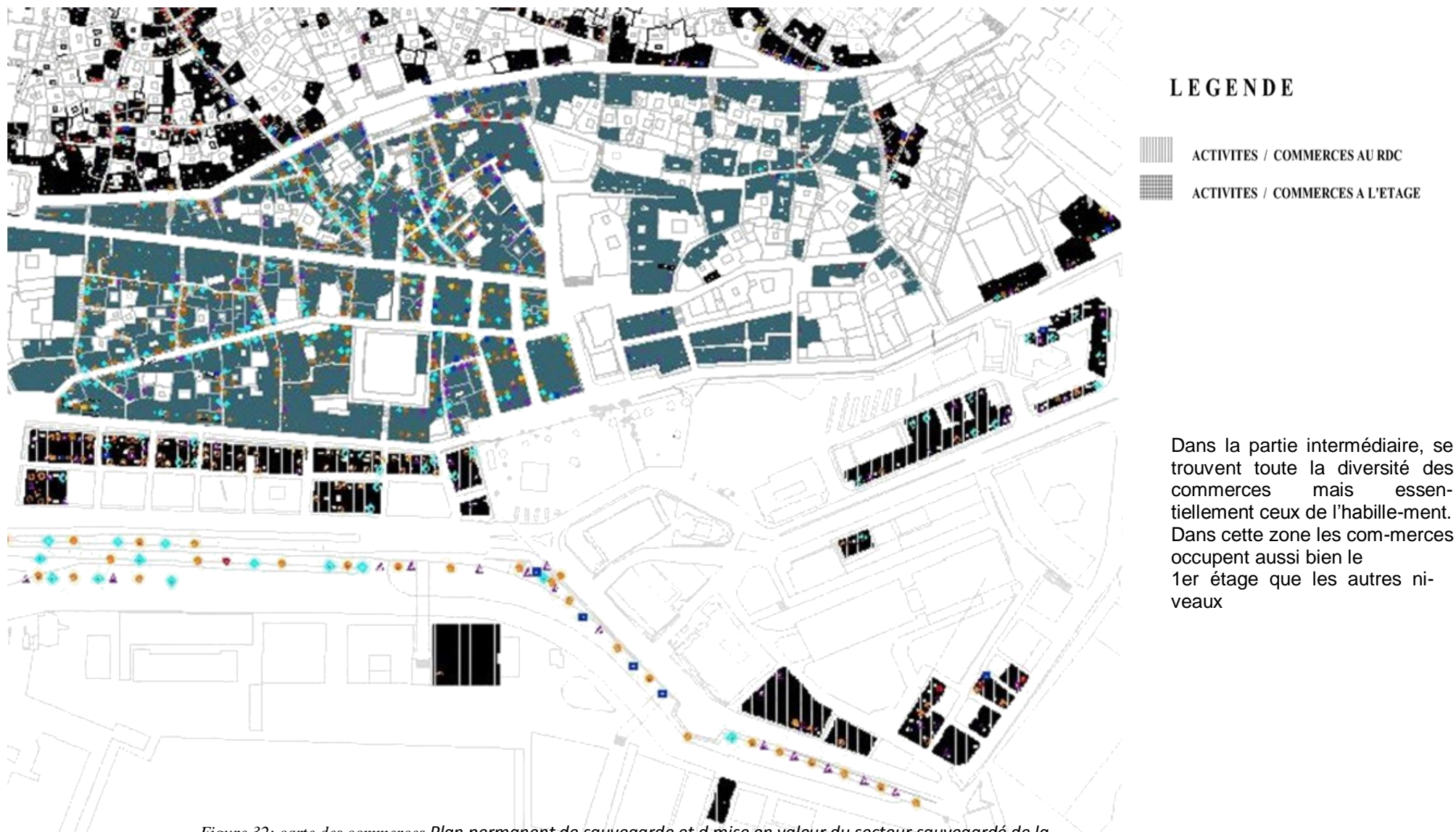


Figure 32; carte des commerces Plan permanent de sauvegarde et d mise en valeur du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger; Bureau d'étude CNERU

## 5-1 ARCHITECTURE DU VECU :

Par rapport à l'usage du lieu, comme il a déjà été dénoté dans les chapitres précédents, on note  
Une déstructuration au niveau des parcelles vides ;

- c'est-à-dire une rupture de la paroi urbaine qui s'arrête à l'intersection des deux axes structurants (Bab Azzoune/Bab el Oued),
- une rupture vers la mer et le port.

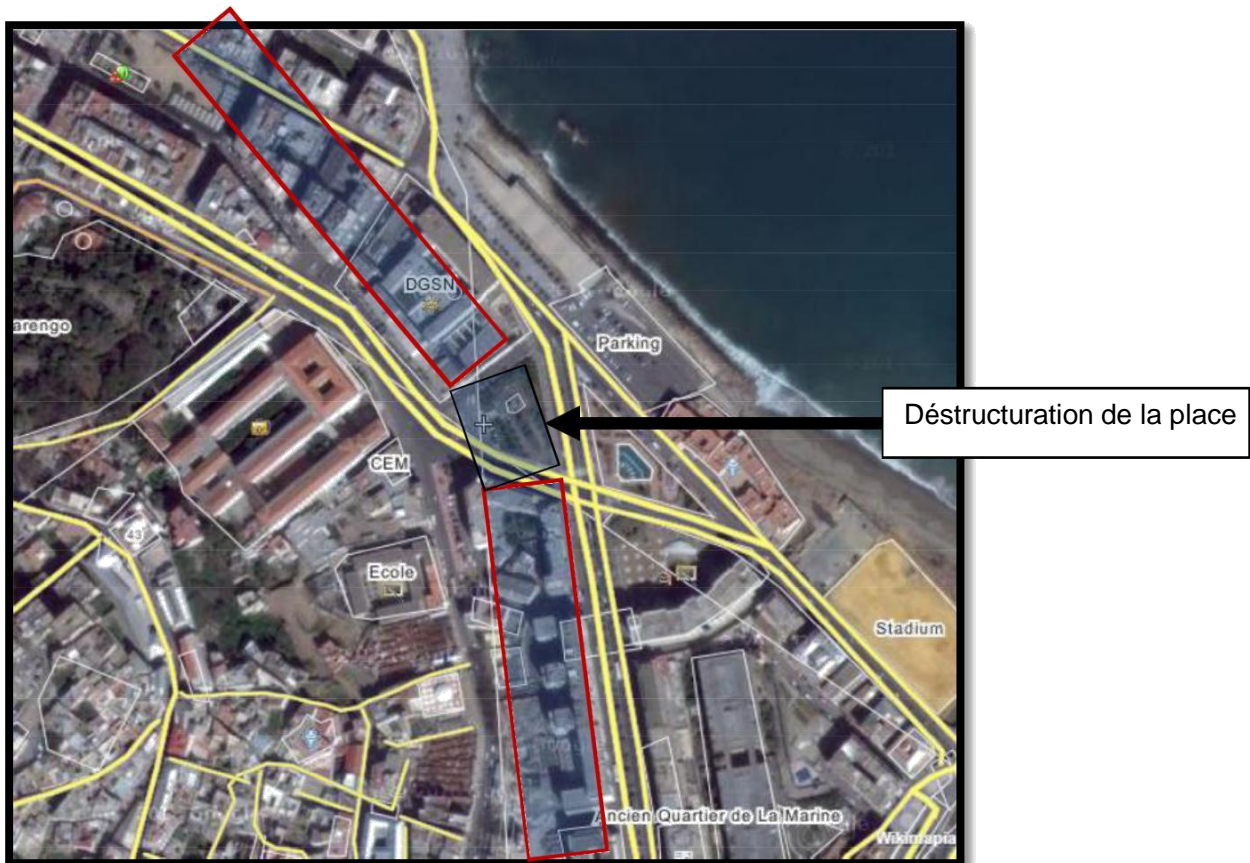


Figure 33: Vue aérienne sur la basse Casbah (Google earth)



Figure 32; Carte des percés visuelles (Plan permanent de sauvegarde et d mise en valeur du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger; Bureau d'étude CNERU)

Figure 34; Photos des percés visuelles (prises par l'auteur avril 2011 et mai 2015)



## Synthèse de l'analyse

Après une analyse de la basse Casbah il est évident que bien que la basse Casbah recèle de grandes valeurs, elle souffre néanmoins de ruptures évidentes; une rupture physique causée par les espaces libres et les flux mécaniques, une rupture fonctionnelle causée par un manque évident d'équipements touristiques et attractifs qui valorisent cette zone et une rupture historique de par

La marginalisation de certain monument encore existant dans cette zone.

- La coupure est surtout causée par les grandes espaces vides bien aménagés ; il donne au quartier un caractère déstructuré et mal défini.
- Les vides interrompent le linéaire des activités et empêchent la prolongation de la ville vers le Nord.
- Ces zones forment un tampon entre la ville existante et la mer mais reste néanmoins déstructurée.

La casbah demeure marginalisée :

- Physiquement : Sa marginalisation spatiale a fait que la vieille Médina est devenue un véritable enclos servant de centre de transit au sein de la métropole.
- Socialement : la marginalisation sociale résulte des marginalisations physique et économique par l'exclusion et les inégalités que subissent la population
- Economiquement : les populations n'ont pas été intégrées aux bénéfices des divers programmes d'amélioration des conditions économiques réalisés dans les autres parties modernes de la ville.

## Chapitre 02 : La revalorisation de la « place des martyrs » dans le cadre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger

### 1- définitions du site d'étude:

#### PRESENTATION DE LA PLACE DES MARTYRS

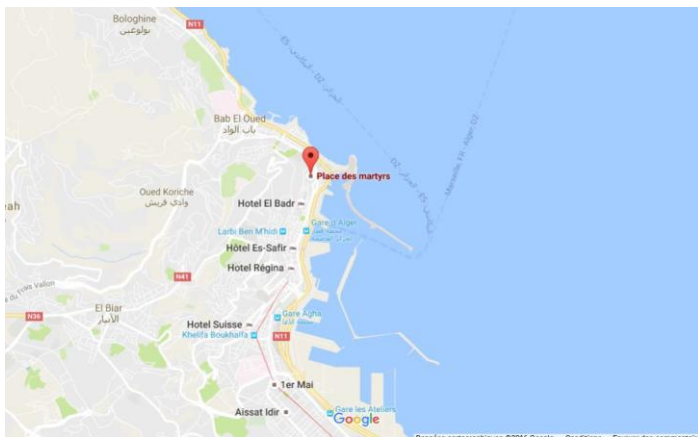


Figure 56 : carte de situation de place des martyrs /source : auteur Google Mapp consulté le 12/01/2017

### 2- Aperçu historique de « la place des martyrs »

A l'époque beylicale, « comme la plupart des grandes villes arabes, Alger s'organisait autour d'une zone centrale, située au point de convergence des trois rues principales : la rue Bab al- Gazira (ou de la marine) conduisait vers le port, La rue Bab Azzun menait à la porte du même nom, qui était située au sud de la ville. La rue de Bab al- Wad (Bab elOued) débouchait sur la porte nord de la ville

Figure 35; Photos place des martyrs 1830 rf : Google

A l'intérieur de cette espèce de triangle que définissaient ces trois artères, on trouvait réunis tous les points vitaux de la ville. Parmi les centres du pouvoir, le palais du Dey ; C'était là encore, et dans les environs immédiats, que s'élevaient la plupart des principales mosquées

(mosquées à hutba) qui étaient le centre de la vie religieuse et aussi culturelle et judiciaire



Figure 32; Place du gouvernement, sous l'occupation française

ref : Raymond André, « Le centre d'Alger en 1830." In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°31, 1981.

Dès l'occupation d'Alger par les français, leur première intention a été de créer un Espace central, où l'armée pourrait à la fois manœuvrer, et avoir le contrôle sur l'ensemble de La ville. Il s'agissait en somme d'une « place d'armes ».

- Le tissu traditionnel d'Alger n'offrant aucun espace libre et étendu pouvant être destiné à une telle vocation, la région située au point de rencontre des trois rues principales fut adopté. La création de cette place monumentale au cœur d'Alger reflétait en fait une volonté militaire d'affirmer sa supériorité. La zone en face du palais du Dey fut choisie à cet



Figure 33 :/La place des Martyrs, aujourd'hui

En effet. Ce qui exigea une démolition rapide et complète des constructions situées sur le terrain Retenu, qui s'étendit même à des édifices religieux, dont la mosquée Sayda, pour construire une façade sur la place, avec possibilité de réutiliser les matériaux de démolition.

La réalisation finale qui en résulta fut la « place du gouvernement » actuellement place des martyrs

### 3-. Les activités sur la place

C'est un lieu d'échange commercial, politique et social. Sa position dans l'axe central lui confère une vue directe .Tout autour, se trouvent des cafés datant de la période coloniale, des activités commerciales, la mosquée « djemaa EL-DJEDID », des activités tertiaires. Ce qui créent une animation et donne à la place un rayon d'influence à l'échelle de la ville entière.

### 4- Des découvertes archéologiques

la réalisation d'une station de métro dans la zone basse de la Casbah d'Alger, a motivé une opération archéologique après découvertes réalisées depuis 1994 et des résultats du diagnostiquede 2008 2009, une découverte d'une ville antique sous la place des martyrs ont

conduit le ministère des transports à réduire l'emprise de la station de métro de la place des martyrs de 8000 à 3250m<sup>2</sup>, de façon à préserver le patrimoine historique de la ville. Les deux fouilles principales sur la place des martyrs ont permis la découverte d'un patrimoine qui appartient à différentes époques, l'époque coloniale, ottomane, médiévale, l'antiquité tardive et l'antiquité.

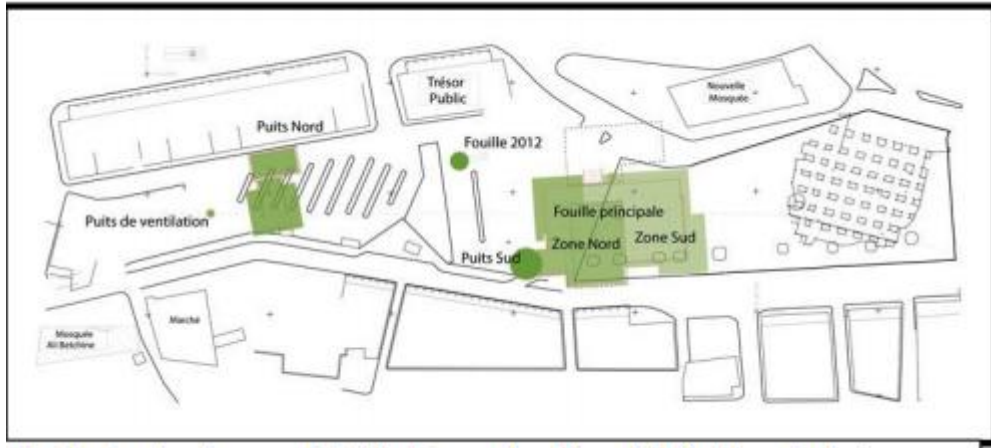


Figure. 34 : Emprise des zones de fouille /Source : <http://cnra.dz/fr/fouille-archeologiquepreventive-de-la-place-des-martyrs-a-alger>



Figure. 35 et Figure. 36: musée sous la place des martyrs/source : <http://cnra.dz/fr/fouillearcheologique-preventive-de-la-place-des-martyrs-a-alger>

Cet endroit que montrent ces figures se trouve sous la place des martyrs et il donne sur bab El bahr une des portes de la casbah d'Alger... Il daterait de l'époque byzantine... Les docks jusqu'à la conquête française, que l'on distingue sur les gravures anciennes.

## 5- Projets sur la place des martyrs

### 5-1-Reconstruire l'espace public et mettre en valeur les vestiges archéologiques :

Le projet de la Place des Martyrs s'inscrit dans une logique ambitieuse de rénovation du cœur historique de la capitale. Avec la Casbah, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, les anciens quartiers sont à leur tour progressivement réhabilités et participent du renouveau de la capitale.

Dans ce projet, un soin particulier est apporté au traitement des liaisons souterraines, par l'intermédiaire des voûtes qui constituent le « socle de la ville ». La création de liaisons, physiques et visuelles, aussi bien horizontales que verticales, garantit ainsi une perméabilité maximale entre la ville, le balcon, le boulevard urbain et le port, au travers de transparences, d'ouvertures, de passerelles et de passages fonctionnels. La requalification de la place des Martyrs passe par l'aménagement de la nouvelle station de métro en lien avec le parcours architectural proposé.

Un autre projet de réalisation d'un espace muséal au sein même de la station de métro de la place des martyrs, est décidé après la découverte de vestiges archéologiques de 2009 à la suite des premiers sondages du terrain, est aujourd'hui en attente de la proposition des exécutants, un projet d'adaptation d'un grand projet archéologique avec la ligne de la station de métro d'Alger de la place des martyrs.

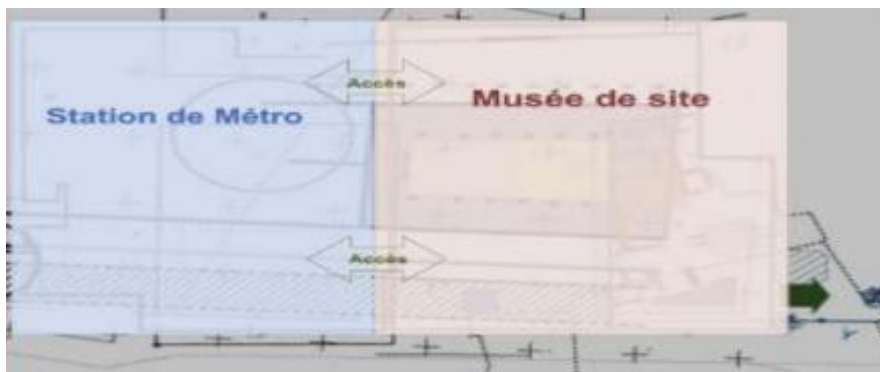


Figure. 36 : Situation du corps de la station et du musée de site/source : <http://cnra.dz/fr/fouille-archeologique-preventive-de-la-place-des-martyrs-a-alger>

L'ouverture du futur musée est prévue pour 2017, les visiteurs pourront y accéder depuis la station de métro

## 5-2- TRANSPORT

### a- Le transport routier pour les voyageurs

La Fondation des navettes de bus urbain et semi-urbain à Alger (ETUSA) se lie à la place des Martyrs dans la banlieue sud-ouest et de l'est de la province d'Alger en conformité avec le calendrier du quotidien contrôlé temporellement et spatialement.

### b- Le transport ferroviaire pour les voyageurs

Vous pouvez accéder à la Place des Martyrs dans la trachée à travers les voyageurs ferroviaires de la station de transfert appelé la station de l'Algérie, qui est la dernière étape d'un réseau de transport ferroviaire dans la banlieue ouest de la province d'Alger, les algérois et tous les

algériens utilisent cette dernière gare pour se déplacer vers le cote EST de la capitale algérienne et à la gare d'El Harrach, qui vous permettent de sélectionner la destination à l'ouest, au sud et l'est, à travers le réseau de la compagnie aérienne nationale pour le transport ferroviaire.

### c- Transport maritime de passagers

Place des Martyrs II est accessible via la station de transport maritime pour les voyageurs situés dans la partie inférieure de la casbah, trachée de l'aquarium, et l'exploitation de la ligne de transport maritime pour les voyageurs urbains entre les ports d'Alger dans l'aquarium et le port EL DJAMILA a AIN BANIAN selon le programme alloué annuellement au cours des saisons d'été et d'automne.

### d- Métro d'Alger

Dans le but de faciliter les déplacements des citoyens via un moyen de transport confortable et sécurisé, l'Entreprise Métro d'Alger a entamé les travaux de réalisation des extensions de la ligne 1 du métro d'Alger vers d'autres communes telle qu'El Harrach, Place des Martyrs et Ain Nâadja. Le prolongement de la ligne 1 du Métro d'Alger permettra de relier la station Grande poste à Place des Martyrs sur un linéaire de 1,69 Km qui s'inscrit totalement en souterrain et dessert les communes d'Alger Centre et de la Casbah. Ce tronçon comprend :

- Un tunnel de 1582.395 m de longueur,
- Deux stations «Ali Boumendjel» et «Place des Martyrs»,
- Trois Ouvrages en ligne (puits de ventilation et d'épuisement).

Le ministre des Travaux publics et des transports Boujemaa talbi, a confirmé dans un article de journal d'EL DJAZAIRESS la livraison prévue de cinq nouvelles stations d'ici la fin de 2017.



Figure 37 : Carte de transport passer par la place des martyrs /source :

<http://static.panoramio.com/photos/large/76039932.jpg>

## 6-Synthèse de l'analyse :

### 6-1-Présentation des données : l'analyse conceptuelle (concepts, dimensions)

Tableau synthétique de l'analyse conceptuelle (concepts, dimensions et indicateurs) : A travers les différents points de vue concernant la production de l'espace et sa pratique, et pour but d'affirmer ou infirmer l'hypothèse annoncée auparavant, on essaye ici d'établir un tableau pour étudier les concepts, et les analyser en des indicateurs qu'on peut les mesurer

| Concepts                           | Dimensions  | indicateurs                                     |
|------------------------------------|---|---|
| La morphologie                     | La forme  | Régulière                                       |
|                                    |   | Irrégulière ★                                   |
|                                    | Les dimensions  | Petite  |
|                                    |   | Moyenne   |
|                                    |   | grande ★  |
|                                    | Les limites   | Ouverte ★                                       |
|                                    |   | Semi ouverte/semi fermée                        |
|                                    |   | fermée  |
|                                    | L'accessibilité                                       | accessible ★                                    |
|                                    |   | Inaccessible                                    |
|                                    | Insertion au site                                     | Répartition parcellaire obéit à la trame ★      |
|                                    |   | Répartition parcellaire n'obéit pas à la trame. |
|                                    |   | Entité spécifique et spécialisé                 |
|                                    | Aménagement   | -Bancs, poubelles,                              |
| -Mobilier de l'éclairage public. ★ |   |   |
| -Mobilier de publication           |   |   |
| -Edicules                          |   |   |
| Texture (traitement du sol)        | -Espace vert  |   |
|                                    | -végétale   |   |
| Le bâti                            | -minérale ★   |   |
|                                    | Vide actif/bâti passif (place au tracé géométrique) ★ |   |
|                                    | Vide passif/bâti actif (place au tracé résiduel)      |   |
| Les contraintes physiques          | Les contraintes naturelles                            |   |
|                                    | -Le climat (température, vent, humidité relative)     |   |
|                                    | -L'ensablement  |   |
| La pratique                        | -la remonté des eaux de la nappe phréatique           |   |
|                                    | -Rencontre ★  |   |
|                                    | -Rassemblement, manifestation ★                       |   |
| Type modalité d'usage              | -Loisir et jeu ★                                      |   |

Figure 38 : «la mobilité et les usages publics qui sont organisés impliquent une sociabilité intense»




|                   |  |                               |
|-------------------|--|-------------------------------|
|                   |  | -Circulation ★                |
|                   |  | -Commerce, échange ★          |
|                   |  | -information, communication ★ |
| appropriation     |  | -Appropriation individuel ★   |
|                   |  | -Appropriation collective ★   |
| Intensité d'usage |  | -Usage intense                |
|                   |  | -Usage moins intense ★        |
|                   |  | -Usage faible                 |
|                   |  | - Usage nul (ignorance).      |

Figure 38 : «la mobilité et les usages publics qui sont organisés impliquent une sociabilité intense»

## 6-2-Présentation des données : l'analyse des aspects (concepts, social, esthétique ; environnemental .....)

|                            | Présentation des données   | place des martyrs   |
|----------------------------|--|---|
| <u>L'ASPECT SOCIAL</u>     | <i>L'espace public urbain doit être un lieu, doté d'une identité propre, regroupant avec succès des aspects biophysiques et culturels dans sa formation, et les habitants doivent avoir une culture d'accéder a ces lieux.</i>                               | <i>une symbolique et marque une histoire, un événement, une tradition<br/>-Point de rencontre des algériens.<br/>-espace connue par tout les algérois, c'est un point de repère, Elle a était le centre de la colonisation, centre militaire, polyfonctionnel qui regroupait des fonctions religieuses, commerciales, politiques et économiques, plus des découvertes archéologiques de déférentes époques réalisées récemment.</i> |
| <u>L'ASPECT ESTHETIQUE</u> | <i>urbain : Accueillir, recevoir quelqu'un, chose, Agrémenter, abrit<br/><br/>-Les revêtements du sol : doit être conforme a la palette de matériaux de surface définie par pour l'harmonisation du paysage urbain et d'exploitation économe des espaces</i> | <i>-Un manque de mobilier urbain ou des espaces mal aménagé en mobilier urbain.<br/><br/>- Le peu de mobilier se trouve dans la place est mal implante et planifier.<br/><br/>-Absence d'entretiens de mobilier qui se trouve dans la place.</i>  |

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <p>publics. Deux gammes de teintes sont proposées gris/beige se déclinant en différents matériaux eux-mêmes pouvant être choisis en fonction des ambiances et des fonctionnalités des espaces. Les teintes claires sont à éviter sur les espaces circulés par les automobilistes ou de stationnement.</p> <p>Les végétaux :</p> <p>-Le végétal, trop souvent cantonné dans un rôle d'accompagnement des aménagements constitue en fait un élément majeur de la composition de la ville.</p>   |  <p>Source: <a href="http://images.rambler.ru">http://images.rambler.ru</a></p> <p>Pour ce qui est de la place non partie de chantier actuel le revêtement de sol reprend à la pelle des revêtements avec un mélange des couleurs, le beige et le gris.</p> <p>l'espèce végétal peut être jugé comme absent dans la place, on ne peut même pas remarquer les arbres qui existent</p>  <p>Source: <a href="http://espace.algerie.over-blog.com/article-placedes-martyrs-et-la-casbah-d-alger-64283723.html">http://espace.algerie.over-blog.com/article-placedes-martyrs-et-la-casbah-d-alger-64283723.html</a></p> |
| <p style="text-align: center;"><b><u>L'ASPECT URBANISTIQUE</u></b></p> | <p>Le transport : renforcer l'inclusion sociale en garantissant que les transports soient accessibles et sûrs pour tous les utilisateurs la sécurité des déplacements, utiliser les divers modes de transport en fonction de la pression de la demande existante et prévue.</p> <p>L'éclairage nocturne : Nécessaire à la sécurité des biens et des personnes, l'éclairage nocturne des espaces publics doit contribuer au confort des usagers permettant un prolongement des pratiques extérieures la nuit.</p> <p>-La taille, la typologie et la quantité du mobilier doivent être adaptés aux dimensions et aux fonctions des espaces concernés.</p> <p>-L'éclairage doit aussi participer aux</p> | <p>-La place est une station de transport urbain l'accès peut être assuré par divers mode de transport (Le transport routier, Le transport, maritime de passagers et Métro d'Alger) dans la journée.</p> <p>-La nuit le transport est introuvable car Alger c'est une ville morte la nuit.</p>  <p>Source : Google image,</p>   |

|  |   |  |
|--|---|--|
|  | <i>bons repérages au jalonnement des parcours dans la ville.</i>  | <p>-En ce qui est de quantité de l'éclairage à la place des martyrs ne manquent pas mais la qualité et le rôle que joue l'éclairage dans l'animation et la création de paysage urbain nocturne ne peut être satisfaisant comme le cas actuellement.</p> <p>-Mauvaise gestion nocturne et la mise en lumière de la ville. dont le but est d'assembler les aspects fonctionnels, créatifs, sociaux, techniques, économiques et environnementaux de l'éclairage dans un concept global.</p> |
|  | <i>Design urbain</i>  | <p>Une Continuité des façades de style colonial et un cadre bâti ancien délaissé</p>  <p>Source : Google image,</p>  |
| <b><u>L'ASPECT ECONOMIQUE</u></b>      | <i>Les diverses activités dans les places</i>   | <p>Les activités sur la place sont des activités de commerce et quelque Pas de transport dans la nuit les budgets alloués pour assurer l'animation ne suffi pas</p>  |
| <b><u>L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL</u></b> | <i>La question de durabilité</i>  | <p>-La place n'est pas durable est elle ne repend pas aux exigences de durabilité, Pas d'hygiène ni de propreté sur la place les habitant se plaindre de sa situation actuelle.</p> <p>Elle ne prend pas l'aspect environnemental dans la gestion énergétique.</p>   |
| <b><u>L'ASPECT SECURITAIRE</u></b>     | <i>La sécurité : L'espace public doit permettre à ses usagers de l'utiliser et de l'admirer en toute sécurité</i> | <p>La sécurité n'est pas assurer le jour pour qu'elle être la nuit, les gens qui se déplacent vers la place des martyrs ont toujours crainte de vol et d'agression</p>   |

La place des martyrs à Alger bénéficie d'une place stratégique et un potentiel archéologique mais, ce potentiel n'est pas mit en valeur par des projets pour son amélioration urbaine, c'est une place qui réunie quelque activités de commerce et de services, pas de sécurité ni d'hygiène, elle se stagne sur sa fonction de lieux de rencontre des algérois. Nulle ambition n'a été élaborée pour visé le long terme, les exigences qui permettent le fonctionnement de la place ne sont pas

satisfaisantes dans sa dimension diurne. Des divers limites qui freines l'activation de la place des martyrs la nuit et pour Alger ville nocturne, plus largement

### Vérification des hypothèses :

- Promouvoir l'attractivité et l'animation de l'espace public pour qu'il contribue à la dynamique de la ville jour et nuit ? - Avoir des usages et des activités ou proposer des services utiles à la population et représenter un intérêt public pour les gens qui vivent? D'après observation sur ce qui pousse les gens pour se rendre dans les espaces public, l'animation de ce dernier avec de diverses activités qui prolonge la dynamique de jour vers la nuit et en proposant des services utiles à la population, par exemple le transport dans la nuit, et des services qui représentent un intérêt public.

- Développer les notions de confort et de plaisir, où l'on peut s'asseoir, déambuler librement, et assurer la sécurité. Toujours en s'appuyant sur la visite d site analyse sr site , la première crainte des gens dans est l'absence de sécurité qui les permit de déambuler librement ou cette sécurité peut être assurer avec un espace lumineux et bien éclairer, un paysage qui développe la notion de confort et de plaisir en collaborant avec un bon aménagement de ces espaces publics.

### Synthèse

D'après les résultats obtenus grâce à l'analyse faite sur site on pourra conclure, en confirmant hypothèses relative au fait que la continuité fonctionnelle des espaces public, peut être assurer par :

- ✓ des propositions d'évolutions (à court et moyen termes) qui répondent aux attentes des citoyens jours et nuit,
- ✓ par l'attractivité et l'animation de l'espace public pour qu'il contribue à la dynamique de la ville jour et nuit,
- ✓ par un usage et des activités ou ils doivent être vivants
- ✓ proposer des services utiles à la population et représenter un intérêt public pour les gens qui vivent la nuit.
- ✓ développer les notions de confort et de plaisir, où l'on peut s'asseoir, déambuler librement
- ✓ assurer la sécurité nocturne. Notre étude affirme que la qualité de l'espace public est très importante pour sentir un confort, et un plaisir au même temps, ils doivent être accueillant ,adaptés aux besoin familiale agréables, cette qualité, nous met en possibilité pour chacun de sentir se divertir, et apprécier les beautés ,et profité de la ville que ce soit dans la journée ou dans la nuit ,en toute sécurité ,a condition ,qu'il doit être animer ,et bien aménager avec des lieu sécurisé.

## Conclusion

- L'espace public est un élément structurant du tissu urbain, qui peut prendre diverses formes dont une rue, une place ou un jardin public. Il reste toutefois conditionné par la forme et typologie du site urbain, et est ordonné par des règles urbanistiques qui visent à en garantir l'efficacité les aspects fonctionnels et esthétiques.
  
- L'espace public est un lieu de vie aux multiples usages :
  - - Il permet la mobilité des citoyens et la circulation des véhicules
  - - Il est l'assiette du développement du commerce et des diverses activités économiques - Il crée des séquences de promenade, grâce aux constructions qui l'entourent
  - - Il permet la cohésion et les liens sociaux...
  - Musée au ciel
  
- Dans un centre historique, les espaces publics obéissent à des prescriptions spécifiques selon les législations en vigueur relatives à la sauvegarde du patrimoine et selon le « degré » de classement universel au national du centre historique en question. Revaloriser ces espaces par le biais de l'exploitation de leurs potentialités patrimoniales leur est, certes, bénéfique mais il est nécessaire de définir d'abord les enjeux ciblés par cette revalorisation, pour lui en assurer l'efficacité et la pérennité, et pour garantir surtout la préservation du lieu dans son originalité intacte.

## Bibliographie

### Ouvrage

- Françoise Choe l'allegorie du patrimoine édition , Paris VI, 1992.
  - Nabila OULEBSIR-les usages du patrimoine, monument, musée et politique coloniale en Algérie (1830- ) édition maison des sciences France 2004
- André Ravéro LA CASBAH D'ALGER le site créa la ville, Edit. Sindbad 1989
- ABDERRAHMAN KHELIFI HISTOIRE D'EL DJAZAIR DALIMEN, 2007.
- Abderrahmane KHELIFA\_ALGER histoire et patrimoine, Edit. ANEP, 2010
- Sakina Missoum Alger époque ottomane traditionnelle, Edit. INAS, 2003.
- Abdelaziz Ferrah, La Casbah d'Alger Edit ANEP, Algérie , 2006
- Bureau d'étude Archimède partie approche historique ( restauration maison de la haute casbah)

### Thèse de recherche :

- pour une revalorisation des places dans la vieille ville de Constantine cas de la place Sidi Djeliss présentée par Melle Choubeila Rokaya KOREICHI
- THÈSE DE DOCTORAT Présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en Information-Communication de l'Université Nice Sophia Antipolis par Mme Salma TRABELSI
- Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des O.N.G. Cas du Sud-tunisien
- Thèse de doctorat Espaces publics et mise en scène de la ville touristique RAPPORT FINAL DE RECHERCHE sous la direction de Vincent Vlès Vincent Berdoulay, Sylvie Clarimont

### Site

- [www.unesco.org/fr](http://www.unesco.org/fr)
- Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain
- Enjeux, diagnostics et recommandations bureau à rebat
- Plan Permanent De Sauvegarde Et De Mise En Valeur Du Secteur Sauvegarde DE LA CASBAH
- [www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)
- <http://fr.wikipedia.com/> © 2010 Wikimedia Foundation, Inc
- <http://dSPACE.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/9122/1/Ms.Ar.Boudali.PDF.pdf>
- <http://www.aps.dz/culture/72388-station-de-metro-de-la-place-des-martyrs-vestiges-archeologiques-retracant-plus-de-2000-ans-d-histoire>
- <https://www.founoune.com/index.php/fouille-archeologique-de-place-martyrs-a-alger/>

